



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/41/PV.6
26 septembre 1986

FRANCAIS

Quarante et unième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA SIXIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mardi 23 septembre 1986, à 10 heures

Président : M. CHOUDHURY (Bangladesh)
Puis : M. BIN ABDULLAH (Oman)
(Vice-Président)

Allocution de S. Exc. M. Eric Arturo Delvalle, président de la République du Panama

Débat général [9] (suite)

Déclarations de

M. Mabrouk (Tunisie)
M. Chevardnadzé (Union des Républiques socialiste soviétique)
Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
M. Vayrynen (Finlande)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 10.

ALLOCUTION DE S. EXC. M. ERIC ARTURO DELVALLE, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU PANAMA

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Ce matin, l'Assemblée va entendre une allocution du Président de la République du Panama.

M. Eric Arturo Delvalle, président de la République du Panama, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies à S. Exc. M. Eric Arturo Delvalle, président de la République du Panama et je l'invite à s'adresser à l'Assemblée.

Le PRESIDENT DELVALLE (interprétation de l'espagnol) : En choisissant Votre Excellence pour présider à la quarante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, cette organisation a pris une décision opportune, dont nous avons tous à nous féliciter puisque nous pourrons compter sur vos grandes qualités et votre expérience d'homme politique et de diplomate ainsi que sur la direction avisée d'un homme profondément soucieux du sort de la communauté internationale.

Le Panama salue chaleureusement les peuples et les gouvernements représentés ici et espère que, dans un proche avenir, nous aurons parmi nous, en tant que membres, le reste des nations du monde, afin que soit pleinement réalisé l'un des objectifs principaux de cette Organisation.

Je suis heureux de pouvoir exprimer officiellement les sentiments de profonde reconnaissance du Panama pour le dévouement et la persévérance du Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, ainsi que pour la sagesse, la vision de l'avenir, la compétence et le tact dont il fait constamment preuve dans ses efforts pour rétablir la paix, là où elle est rompue ou menacée, et pour la préserver, là où elle prévaut heureusement.

Les progrès réalisés dernièrement en faveur de la cause de la paix sont dus, en grande partie, à son dévouement extraordinaire, et les éloges ainsi que les manifestations de gratitude qui lui seront présentés au cours de cette session, seront hautement mérités.

Pour ce qui est des questions qui intéressent spécialement le Panama, nous nous félicitons de la rapidité particulière, de l'attitude réceptive et de l'attention soutenue avec lesquelles a été écouté notre exposé sur les problèmes spécifiquement panaméens et sur les efforts de la paix faits dans le cadre du Groupe de Contadora.

Le président Delvalle

Par tradition, la politique extérieure de mon gouvernement repose sur la lutte contre le colonialisme et la discrimination sous toutes ses formes et manifestations, contre l'utilisation de la force en tant qu'instrument d'asservissement, contre l'intervention dans les affaires intérieures des Etats, et sur la lutte pour la défense du principe de l'égalité des peuples, du respect véritable des droits de l'homme, du principe de la solution pacifique des différends, d'une distribution équitable des avantages découlant des progrès scientifiques, techniques et culturels de l'humanité, mais, avant tout, pour le droit des Etats de voir respecter leur intégrité territoriale, de même que pour le droit de tous les peuples d'accéder à l'indépendance politique et de décider de leur propre destin, à l'abri de toute ingérence et surtout de toute pression étrangère.

Pour ces raisons fondamentales, je veux affirmer devant cette assemblée que le Panama rejette et condamne l'invasion violente et armée de l'Afghanistan et joint sa voix à celle de son peuple qui demande le retrait des forces armées soviétiques de son territoire; il condamne l'agression permanente que subissent les Etats de première ligne et la situation dans laquelle se trouve le peuple namibien, car ce sont là des violations flagrantes du droit international, qui méritent la condamnation unanime des autres nations et mettent en danger les idéaux qui ont présidé à la création de cette Organisation outre qu'elles montrent très clairement l'inutilité de nos efforts face à l'arrogance et à la puissance de la minorité raciste, si l'on se contente d'imposer de simples sanctions morales.

De même, je voudrais exprimer les regrets du Panama face à l'obstination du gouvernement de Prétoria qui continue de s'adonner aux pratiques les plus honteuses que connaisse l'humanité à l'époque actuelle. Il y a déjà longtemps que le peuple d'Afrique du Sud a souligné la volonté de sa majorité de mettre fin à l'apartheid en tant que formule de coexistence humaine. Il est lamentable que l'obscurantisme et l'intolérance continuent de prévaloir, face aux efforts inlassables du monde civilisé, horrifié et consterné devant les crimes qui sont perpétrés quotidiennement dans ce territoire.

Le président Delvalle

Si ces luttes nous sont si chères, c'est parce que nous sommes profondément attachés à la lutte de tous les hommes. Voilà pourquoi nous voulons l'avènement rapide en Afrique du Sud d'un système égalitaire qui reflète la volonté de la majorité du peuple sud-africain et celui d'un gouvernement démocratiquement élu qui éliminerait complètement les pratiques odieuses que nous déplorons et condamnons sans réserve.

Par ailleurs, et pour les mêmes considérations, le Panama appuie Madagascar dans sa revendication des îles Malgaches; les Comores, dans leur droit légitime d'étendre leur juridiction à l'île de Mayotte; la Bolivie, dans ses aspirations tout à fait justifiées d'avoir un accès à la mer, qui contribuerait à son développement; l'Espagne, dans son désir de trouver une solution négociée du problème de Gibraltar, et Chypre, dans son désir fort justifié d'obtenir la reconnaissance générale de son indépendance et de sa liberté. Nous appuyons, en outre, le retrait des forces vietnamiennes du Cambodge et la tenue d'élections libres dans ce pays, sous un contrôle international strict.

Dans un esprit éminemment conciliateur, le Panama appuiera tout effort qui sera fait pour mettre un terme aux tensions et aux actes de violence entre les Arabes et les Israéliens. Une résolution de notre Organisation porte création de l'Etat d'Israël, et le Panama appuie sans réserve cette décision, l'existence même de ce pays et sa participation à ce concert des nations. De même, le Panama appuie tout effort fait pour arrêter la guerre qui se prolonge entre l'Iran et l'Iraq, mais exige de leurs gouvernements respectifs le respect le plus absolu des navires battant pavillon panaméen, dont certains ont été victimes d'attaques injustifiées, en violation des conventions internationales. Le Panama appuie tout effort devant aboutir à des accords qui mettraient un terme à la lutte fratricide du peuple libanais. De même, nous appuyons toute action propice à l'unification pacifique du peuple coréen, qui devrait être obtenue grâce à l'établissement d'un dialogue direct entre les deux parties intéressées. Nous exprimons l'espoir que cela pourra être fait rapidement et que la République de Corée et la République démocratique de Corée seront admises aux Nations Unies en tant que Membres à part entière, afin que les deux parties de la péninsule coréenne soient représentées à l'Organisation.

De même, le Panama se félicite de tout effort qui favorisera la tenue de négociations entre le Gouvernement de la République argentine et le Gouvernement de

Le président Delvalle

Sa Majesté britannique en vue d'effacer toutes séquelles du colonialisme dans les îles Malvinas.

Par ailleurs, la capacité destructrice des armes nucléaires que les superpuissances continuent de déployer ou de stocker est telle que la simple mention des chiffres correspondant à leur équivalent en dynamite pour chaque être humain est un signe accusateur de la voie insensée qu'emprunte actuellement l'humanité.

En offrant leur concours pour faciliter l'élaboration de conventions entre les pays détenteurs d'armes nucléaires, les chefs d'Etat ou de gouvernement de l'Argentine, de la Grèce, de l'Inde, du Mexique, de la Suède et de la Tanzanie ont pris une initiative dont tous les peuples du monde ont lieu de se féliciter. Leurs déclarations et les conclusions auxquelles ils sont parvenus au Mexique le mois dernier reflètent pleinement notre position et nos aspirations.

Au cours des derniers mois, nous avons suivi, avec la plus grande attention et le plus vif intérêt, les déclarations et les propositions rendues publiques de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et des Etats-Unis d'Amérique, car elles ravivent l'espoir que ces pays pourront progresser sensiblement dans leurs négociations et parvenir aussi à la réalisation d'accords fondamentaux grâce auxquels le danger d'une hécatombe nucléaire, qui nous menace depuis 40 ans, serait écarté.

Sans aucun doute, il y aura lieu de se féliciter de l'adoption de toute mesure concrète sur l'interdiction des armes nucléaires et de leur stockage et de l'adoption de toute mesure pour éviter que la course aux armements ne s'étende et ne se généralise sur Terre. Que ne vienne jamais le jour où l'homme scrutant le ciel pour chercher une réponse à ses questions éternelles, n'y trouve que l'ombre terrible de sa destruction imminente.

Je tiens également à faire part de notre position constante face à deux fléaux terribles de notre temps, qui nécessitent l'action la plus énergique et la vigilance la plus grande de la part de tous les gouvernements : le terrorisme et les stupéfiants.

Il convient que notre Organisation condamne énergiquement le terrorisme sous toutes ses formes et partout où apparaissent ses ramifications funestes, car aucune conscience humaine ne peut accepter le sacrifice d'innocents au nom de prétendues

Le président Delvalle

tactiques militantes ou de persuasion, quels que soient les auteurs de ces crimes impardonnables et quels qu'en soient les instigateurs ou les bénéficiaires.

Il faut également condamner impérativement le trafic et la consommation des stupéfiants, dont la prolifération est devenue intolérable dans de nombreux pays. Il est absolument nécessaire d'extirper cette tumeur maligne des sociétés humaines contemporaines, qui corrompt et mine les principes les plus élémentaires de conduite, jugés indispensables dans la vie des peuples.

Face à cet attentat permanent contre l'essence même des meilleures aspirations et des fruits du progrès social et culturel de l'humanité, il faut que nous agissions de concert, inlassablement et consciencieusement, pour mettre fin à la production et à la distribution des stupéfiants, ainsi que pour en combattre le trafic. Dans ce sens, nous devons faire preuve de la même vigilance, du même intérêt et du même zèle, tant sur le plan international que sur le plan local, sans tomber dans la vanité des prétentions de ceux qui voudraient signaler et condamner la zizanie dans le camp adverse tout en fermant les yeux sur ce qui se passe chez eux.

Le problème de la drogue devrait renforcer l'unité des hommes et, en conséquence, l'unité des nations, car lorsque nous comprendrons tous que la valeur de la vie humaine dépasse toute autre considération, nous pourrons alors édifier le front commun qui sauvera l'humanité de ce fléau.

Nous reconnaissons et applaudissons les efforts que les autres Etats font dans ce sens. Le Panama n'échappe pas à cette réalité et, en tant que contribution à cette cause commune, notre pays adoptera, dans les prochains jours, un nouvel instrument juridique qui, tenant compte du fait que le problème de la drogue est un problème international, favorisera une totale coopération entre les Etats pour la répression des délits en cause, en facilitant, dans des conditions de réciprocité bilatérale entre les nations, la saisie de biens, en accélérant l'extradition des détenus coupables de tels délits et en sanctionnant la perpétration de ces délits des peines les plus rigoureuses, pour faire face à cette nouvelle calamité qui assombrit l'horizon de nos jeunes.

Le président Delvalle

Les gouvernants qui doivent actuellement sortir du dilemme des engagements financiers de leurs pays vis-à-vis de la communauté internationale, s'étonnent lorsqu'ils comparent le montant de la dette extérieure des pays les moins privilégiés et l'importance des dépenses militaires des grandes puissances.

D'une part, nous avons l'aspiration de nos peuples à vivre de façon plus digne et d'autre part, nous sommes témoins du renforcement constant de la capacité de tuer ou de détruire. D'un côté, une grande partie de l'humanité vit dans un état de pauvreté extrême et de l'autre, les engins de mort et de destruction font l'objet d'une modernisation constante et effrayante.

Même si les pays en développement se réjouissent des possibilités d'accords qui peuvent intervenir entre les puissants, dans le domaine de l'économie et de la paix, ils se sentent offensés que l'on néglige les possibilités limitées de progrès et de bien-être des plus faibles. Ce raisonnement oblige le Panama à soutenir tous les efforts destinés à renforcer la paix et la sécurité, notamment sur le plan régional, mais sans perdre de vue qu'une partie des ressources disponibles devrait être consacrée de préférence à des programmes de développement économique et au progrès social qui présentent un caractère d'urgence.

La préoccupation essentielle que je me propose d'exposer, en abordant les problèmes actuels de l'économie mondiale est la situation asphyxiante créée par les obligations de la dette externe dans les pays en développement, situation qui les empêche de faire face aux besoins d'ordre social et de connaître une croissance économique appropriée. On se doit de faire comprendre aux pays créanciers qui ont tout intérêt à maintenir la paix et la liberté et surtout la démocratie que la misère et le retard en matière de développement contiennent en germe les désordres sociaux qui conduisent les peuples à l'agitation et à la violence, à la recherche d'autres formules politiques qui pourraient améliorer leurs conditions de vie instables. Les problèmes nombreux et complexes qui caractérisent l'interdépendance des économies de notre temps provoquent l'agitation et l'inquiétude ou bien la rupture de l'ordre social et le recours à la violence armée dans certaines régions, qui constituent des dangers évidents pour le reste du monde.

Les inégalités dans les courants de capitaux et dans le domaine des connaissances techniques font toujours du progrès et du développement satisfaisant un privilège réservé à un petit nombre de peuples, mais le malheur de ceux qui ne

Le président Delvalle

sont pas privilégiés et qui sont secoués par des vagues d'aspirations justes et insatisfaites, compromet l'avenir de la paix et de la liberté de toutes les nations.

Plus tôt cette vérité sera comprise et acceptée par les gouvernements des pays où sont concentrés la richesse et le pouvoir, plus tôt l'humanité pourra s'orienter vers la réalisation des idéaux de paix et de liberté.

Afin d'assurer les conditions nécessaires à une croissance soutenue de l'économie mondiale, il convient de procéder à une analyse profonde et à une révision consciencieuse des relations économiques entre les Etats, afin qu'il y ait une équité véritable dans les échanges commerciaux et dans l'étude des facteurs qui déterminent la répartition des investissements de capitaux.

Les formules qui ont été adoptées pour faire face à la crise de la dette favorisent toujours les pays créanciers, aux dépens du développement et de la stabilité politique des pays débiteurs. Panama est décidé à faire face à ses responsabilités financières, mais il avertit la communauté financière internationale qu'elle ne doit pas chercher à contraindre un pays quelconque à choisir entre la satisfaction des besoins fondamentaux de sa population et l'annulation de ses obligations sous prétexte d'éviter une catastrophe financière mondiale.

Pris dans ces dilemmes, les gouvernements de tous les pays, créanciers et débiteurs, ainsi que toutes les institutions et tous les organismes internationaux de crédit concernés par cette question ont la responsabilité absolue de proposer des solutions créatrices qui permettent de surmonter la crise sans compromettre l'avenir.

Le Panama, conscient de sa responsabilité en tant que pays et de celle qui découle de son héritage historique en tant que siège amphictyonique, réaffirme qu'il est prêt à mettre son territoire à la disposition de tous les pays et de toutes les parties concernées qui souhaitent se réunir en vue d'engager un dialogue réaliste, créatif et constructif qui permettrait de trouver une solution élégante et efficace afin d'éviter le dénouement fatal qui se profile.

En reconnaissant les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies, dans son objectif permanent de maintenir la paix et dans ses nombreuses activités destinées à favoriser le progrès matériel et spirituel de l'humanité, il convient d'exprimer la gratitude du peuple panaméen pour les actions concrètes et

Le président Delvalle

l'influence bénéfique de l'Organisation en faveur des idéaux que poursuivent les Panaméens et en faveur des luttes que nous livrons.

Nous ne pouvons oublier le soutien qui a été réservé à l'initiative proposée par l'ambassadeur panaméen, Aquilino Boyd, afin que le Conseil de sécurité se réunisse à Panama à un moment crucial de notre histoire pour obtenir l'abrogation de la Convention honteuse du canal de Panama de 1903. Par la suite, l'Organisation a honoré Panama en élisant M. Jorge Illueca président de la trente-huitième session de l'Assemblée générale, ce que nous n'oublierons jamais.

En ce qui concerne la crise qui sévit en Amérique centrale, je tiens à rappeler que l'Accord de Contadora pour la paix et la coopération qui a été remis aux cinq Ministres des affaires étrangères d'Amérique centrale, le 7 juin 1986, est l'aboutissement de trois années et demi de conversations et de négociations avec les pays directement concernés qui ont mis au point des formules d'accords minutieusement étudiées, discutées et révisées, laissant seulement en suspens quelques divergences relatives aux manoeuvres militaires internationales, au contrôle et à la réduction des armements.

L'analyse de cet instrument qui contient tout un ensemble d'accords obtenus avec la participation de tous les pays d'Amérique centrale, une fois surmontés les nombreux obstacles et les multiples difficultés, devrait logiquement être suivie d'une décision politique de ces pays de résoudre les questions laissées en suspens afin que l'on puisse procéder à la signature du document de paix avec réalisme et le sens de l'avenir.

La médiation du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui au Groupe de Contadora a permis de surmonter de grandes divergences, des méfiances et des rancoeurs profondément enracinées, et de concilier des positions et des aspirations nettement dissemblables, grâce à un travail de conciliation qui nous a permis de nous rapprocher de la paix.

Pendant tout ce temps, l'esprit et l'action de Contadora ont réussi à limiter l'ampleur des hostilités et à éviter une guerre généralisée.

Depuis qu'il a entrepris ses efforts, le Groupe de Contadora insiste et souligne le fait que l'instauration des conditions nécessaires à la paix, ainsi que leur acceptation et le respect de celles-ci dépendent essentiellement de la volonté politique des pays d'Amérique centrale mais dépendent également du consentement politique des pays ayant des liens et des intérêts importants dans la région.

Le président Delvalle

Le Panama ainsi que d'autres pays de Contadora sont décidés à défendre la proposition latino-américaine d'une solution pacifique des conflits en Amérique latine.

Notre objectif inébranlable d'aboutir à la concertation d'un instrument international qui rétablisse définitivement la paix dans la région d'Amérique centrale ne sera nullement altéré quelles que soient les pressions.

La République de Panama tient à faire état devant l'Assemblée du fait que certains secteurs rétrogrades dotés d'un grand pouvoir économique et d'une influence considérable se sont concertés pour ourdir un complot d'infamies et de calomnies contre l'image des gouvernements des pays du Groupe de Contadora et n'ont hésité devant aucun excès dans leur perfide tentative de miner la voie d'une solution pacifique et d'anéantir les aspirations de paix de nos peuples.

Du haut de cette haute tribune, je dénonce ces mêmes forces qui se sont érigées contre mon pays parce qu'elles souhaitent qu'on nous refuse le droit d'administrer, d'opérer et de défendre le canal de Panama, à partir de la date convenue dans les traités Torrijos-Carter et également le droit de maintenir ce canal panaméen dans le cadre de la neutralité la plus stricte et d'offrir ainsi un service efficace à tous les pays du monde.

Le président Delvalle

J'aimerais à présent parler de la grave question de la sauvegarde des principes de la Charte des Nations Unies et de la pleine mise en vigueur de l'ordre juridique international, qui préoccupe tous les gouvernements ici représentés.

En septembre 1977, la communauté internationale s'était félicitée du couronnement de plusieurs années d'efforts du Panama avec la signature des traités Torrijos-Carter. Avec un sens élevé de la justice, la grande puissance nord-américaine et le Panama - petit pays jeune - grâce à ces traités, donnaient au monde un magnifique exemple de ce qui peut être accompli quand des pays sont décidés à résoudre pacifiquement de vieilles querelles et à surmonter de profondes divergences.

Déterminés à ce que les intérêts communs l'emportent sur ceux qui les divisaient, les deux pays étaient convenus d'un régime d'administration, de fonctionnement et de défense du Canal jusqu'au 31 décembre 1999 et du transfert à cette date, à la République du Panama, de la voie interocéanique, sans la moindre condition et dans de bonnes conditions de fonctionnement.

Toutefois, le 27 septembre 1979, quatre jours avant l'entrée en vigueur de ces traités, le Congrès des Etats-Unis d'Amérique adoptait la loi 96-70, par laquelle il décidait de la conduite de la Commission du canal de Panama à l'égard du traité conclu avec la République de Panama, limitant ainsi certains droits inhérents à une administration commune authentique.

Devant cette mesure, qui revient à soumettre les normes du droit international au jugement de l'une des parties pour imposer sa volonté, les protestations de mon pays ne se sont pas fait attendre. Elles ont été suivies d'innombrables démarches au niveau bilatéral pour qu'il soit mis à cette situation.

En ignorant la portée et le caractère solennel des accords entre les deux pays, le Congrès des Etats-Unis a mis en place unilatéralement un régime qui existe encore et en vertu duquel les Etats-Unis prennent toutes les décisions, tandis que la contrepartie panaméenne ne peut qu'exprimer son désaccord et protester devant le refus de reconnaître les droits de notre République.

C'est ainsi que depuis que la Commission du Canal s'est chargée de toutes les questions relatives à la voie interocéanique, certaines politiques et pratiques contraires à l'esprit du traité signé entre les Etats-Unis d'Amérique et la République de Panama sont appliquées unilatéralement.

Le président Delvalle

Le Ministre des relations extérieures et les membres panaméens de la Commission du Canal ont à plusieurs reprises dénoncé ces mesures que nous considérons comme une violation des traités. Notre insistance a permis d'éliminer quelques-unes de ces violations. Toutefois, d'autres violations extrêmement graves n'ont même pas été examinées.

Les pratiques inadéquates de comptabilité adoptées par la Commission du Canal ont eu pour résultat que la République de Panama ne perçoit pas les sommes auxquelles elle a légitimement droit aux termes du paragraphe 4C de l'article XIII du Traité sur le canal de Panama de 1977 et qui, pour insignifiantes qu'elles puissent paraître comparées à n'importe quel budget américain, constituent néanmoins un apport considérable à la capacité financière de mon pays de répondre aux besoins les plus urgents de sa population.

Par ailleurs, les fonds de la Commission du Canal destinés à couvrir les seules obligations prises du Trésor des Etats-Unis sont eux aussi imputés unilatéralement comme dépenses de fonctionnement du Canal, ce qui nous prive des bénéfices qui permettraient de financer les améliorations nécessaires sans lesquelles le Canal ne pourra faire face aux exigences croissantes du trafic maritime international.

La politique adoptée en matière de main-d'oeuvre - là aussi sans notre consentement - empêche l'accès des Panaméens aux postes techniques et administratifs de grande responsabilité, alors que cet accès était établi conformément au principe de la participation accrue indispensable pour assurer que la transition au 31 décembre 1999 se fasse sans problèmes ni complications d'aucune sorte.

Pour toutes ces raisons, mon gouvernement a entrepris, avec plus de détermination que jamais, de faire abroger ou amender quant au fond la loi 96-70 des Etats-Unis d'Amérique afin de ne pas porter atteinte aux accords conclus de bonne foi en 1977.

Pour notre nation, la signature des traités Torrijos-Carter devait mettre fin à la grande lutte nationale. Mais l'adoption de cette loi 96-70 nous a imposé une nouvelle lutte que les Panaméens se doivent d'assumer dans l'intérêt des générations futures.

Le Panama s'acquittera strictement des obligations qui lui incombent en sa qualité de partenaire dans l'administration du Canal. Il le fera dans un esprit de

Le président Delvalle

coopération et de bonne foi, certain que le sens de la justice de ceux qui ont forgé la grande démocratie que sont les Etats-Unis, s'appliquera aussi à ceux qui vivent sur les rives du Canal.

Conformément à la vocation de paix du peuple panaméen, je saisis cette occasion pour demander aux gouvernements ici représentés qui n'ont pas encore signé le Protocole du Traité de neutralité du Canal, de le faire sans tarder, ce qui serait pour nous une source réelle de satisfaction.

Les nations en voie de développement, celles où la majeure partie de la population est en proie à la faim et à la misère surtout, sont le talon d'Achille de la société humaine et l'homme ne pourra vivre sans le spectre de la guerre tant qu'existeront entre les pays de telles inégalités.

Les mieux nantis sont ceux qui peuvent contribuer le plus à alléger le lourd fardeau des aspirations contrariées et à éliminer les inégalités qui pèsent comme une menace sur toute l'humanité.

Il faut que toutes les nations du monde et les peuples qui les constituent, grands et petits, riches et pauvres, s'efforcent de trouver des solutions positives aux graves problèmes que pose un développement insuffisant. Le besoin entraîne les peuples au-delà des limites du comportement civilisé et fait de l'homme son propre ennemi.

Il est nécessaire de reconnaître que l'Organisation des Nations Unies, dont la création il y a plus de 40 ans avait donné tant d'espoir et dont les nobles objectifs étaient de servir de tribune où les pays pourraient régler leurs conflits grâce au dialogue international, dans sa plus noble expression, a vu diminuer son efficacité.

On ne doit pas permettre que cet ultime et suprême bastion du maintien de la paix mondiale perde l'importance, le respect et la vitalité qui lui sont nécessaires pour remplir sa noble mission. Voilà pourquoi il faut lui redonner l'énergie et la force qu'il avait à l'origine. Il doit recevoir l'appui de tous les Etats Membres qui, en tant que tels, ont pris l'engagement de respecter les principes de paix consacrés dans la Charte.

Le président Delvalle

Cet appui ne doit pas se limiter à une froide adhésion à de justes principes qui peuvent ensuite être violés impunément, mais il doit devenir une norme de conduite irréductible devant tout conflit qui menace la paix du monde et le droit sacré à la vie que possèdent tous les peuples.

Le Panama a été et sera toujours un pays éminemment épris de paix. Par la nature si particulière de la géographie de son territoire et par ce que le génie créateur de l'homme en a fait, les Panaméens ont compris depuis longtemps le sens des nobles objectifs mis au service du monde.

Au terme de leurs luttes pour l'indépendance, les nations latino-américaines ont obtenu le droit de vivre dans la liberté et de gérer leur avenir, tout en respectant le droit des autres. Comme l'a dit l'illustre Mexicain, Don Benito Juárez, cette paix, qui repose sur le respect du droit d'autrui, est l'étendard de cette Organisation et c'est la paix que le Panama maintient et défend en tant que pays libre, souverain et indépendant.

Dans la démocratie panaméenne, renforcée par sa tradition historique, et que nous souhaitons tous aujourd'hui moderniser et raffermir, les conditions nécessaires pour consolider les rapports de paix, de liberté et de respect avec toutes les nations du monde sont réunies.

Que la paix triomphe sur la guerre; que la liberté vainque l'esclavage; que la démocratie règne sur le totalitarisme; que la justice prévale sur les inéquités; que le développement dépasse le retard; que la civilisation s'impose sur l'obscurantisme et que l'homme, en tant que citoyen du monde, émerge des tourbillons du temps et des événements, à l'image et à la ressemblance du créateur.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République de Panama pour la déclaration importante qu'il vient de faire.

M. Eric Arturo Delvalle, président de la République de Panama, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. MABROUK (Tunisie) (interprétation de l'arabe) : Monsieur le Président, j'ai le grand honneur de représenter la Tunisie pour la première fois au sein de l'Organisation des Nations Unies, et faire entendre la voix de la Tunisie, la

M. Mabrouk (Tunisie)

Tunisie arabe et africaine, qui s'enorgueillit de son caractère arabe. Par la même occasion, j'ai le vif plaisir, Monsieur le Président, de vous exprimer mes félicitations pour votre élection à la présidence de la quarante et unième session de l'Assemblée générale.

L'unanimité des suffrages qui vous ont élevé à cette haute charge témoigne de la grande estime que vous portent les Etats Membres. Ma délégation est persuadée que vos qualités bien connues de diplomate, votre expérience confirmée et votre large connaissance des Nations Unies seront d'un précieux concours pour mener à bien nos délibérations sur les importantes et délicates questions inscrites à l'ordre du jour.

Permettez-moi, par ailleurs, de rendre un hommage bien mérité à S. Exc. de Piniés, que je connais fort bien, depuis longtemps, qui a toute mon amitié et qui a assumé la présidence de la quarantième session. J'aimerais donc lui rendre un hommage bien mérité car ses qualités de dirigeant, son dévouement et sa sagesse, au cours de la présidence de la quarantième session lui ont valu notre profonde gratitude.

Je voudrais enfin dire à M. Pérez de Cuéllar, notre Secrétaire général, toute la joie que nous ressentons à le voir parmi nous complètement rétabli, reprenant le fil de son action avec autant de dévouement et de sagacité que par le passé. A cet égard, nous tenons à le féliciter et à le remercier notamment pour le courage, la lucidité et l'esprit constructif dont il a fait montre dans son dernier rapport sur l'activité de l'Organisation ainsi que pour les heureuses initiatives qu'il a prises en faveur du règlement pacifique de questions difficiles.

(L'orateur poursuit en français)

Cette session se tient à une étape cruciale des préparatifs à la grande négociation entre les deux superpuissances, attendue depuis des années. Nous espérons que les accidents de parcours qui surgissent de temps à autre et qui, de temps à autre, nous font douter des chances de son déroulement, ne résisteront pas à cette profonde aspiration universelle que nous entretenons tous pour un monde meilleur où règnent la paix, la sécurité et le progrès. Toutes les nations, grandes, petites, moyennes, y attachent le plus grand prix.

M. Mabrouk (Tunisie)

Sa réussite, pensons-nous, dépendra dans une large mesure de la réponse pratique qu'elle apportera à l'ensemble de leurs préoccupations.

Il est bien entendu que la limitation des armements nucléaires, l'arrêt de la course au surarmement, notamment dans l'espace, cela au profit d'une sécurité collective génératrice d'une paix durable et de coopération féconde, constitue l'objet principal du dialogue Est-Ouest projeté. Les nations éprises de paix, en quête de progrès et de prospérité, comme la nôtre, ne pourront qu'y applaudir.

Faut-il, en effet, rappeler l'inqualifiable gaspillage financier engendré par la course aux armements, alors que de multiples nations luttent durement pour vivre et leurs populations pour survivre?

Le redéploiement des fonds consacrés tant à la production des armes par les uns qu'à leur acquisition à des prix élevés par les autres, l'affectation de ces fonds dans des projets de développement, résoudre radicalement les problèmes de croissance dans le tiers monde et favoriseraient l'évolution harmonieuse, universellement profitable, des relations internationales.

Encore faut-il pour ce faire que la négociation américano-soviétique ne soit pas limitée aux déploiements ou aux contre-déploiements de missiles en Europe, mais qu'elle se consacre également à l'établissement d'un équilibre des systèmes dissuasifs des superpuissances. Cela ne constitue pas un objectif suffisant, mais c'est un objectif louable, c'est un objectif que nous souhaitons voir acquis.

Or les nouvelles qui nous parviennent de Stockholm sur l'accord réalisé préconisant des mesures concrètes susceptibles de rétablir la confiance sont déjà encourageantes. Nous nous en félicitons et nous accueillons avec satisfaction l'aspect constructif de ces mesures qui constituent la première lueur d'espoir depuis plus de sept ans dans le difficile processus de négociation sur le désarmement en Europe.

Le développement des armements est un effet des tensions internationales partout dans le monde. Tout accord sur la limitation, l'interdiction, la réduction d'un potentiel militaire, quelle que soit l'étendue de la force considérée, devrait être le résultat de considérations qui dépassent le domaine des armements et qui tiennent compte de toutes les données du champ de manoeuvre international.

Au premier rang de ces données, se trouve assurément celle relative au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Plus de 40 ans après la signature de la Charte

M. Mabrouk (Tunisie)

de San Francisco, des peuples au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie subissent encore le joug colonial ou se voient à nouveau privés de leur liberté.

Nous ne sommes pas les seuls à nous en étonner et à le dénoncer. Les grandes puissances, elles-mêmes se déclarent consternées. Chacune s'émeut de la violation de la Charte à travers l'injustice qui frappe les centres de son propre intérêt.

Ne serait-il pas temps, à la faveur des négociations entre les superpuissances et les puissances, que ces problèmes de liberté et de dignité pour des millions d'hommes et de femmes, retrouvent leurs données premières et que les superpuissances s'accordent à les traiter sur cette base, c'est-à-dire qu'elles consentent à les expurger de considérations qui n'ont de raison d'être que par leur antagonisme à l'échelle planétaire. De leur solution juste et conforme au droit inaliénable des peuples à disposer d'eux-mêmes dépend, selon nous, pour une grande part, la détente recherchée.

En second lieu, la paix mondiale est gravement menacée par l'enchaînement des conflits régionaux et des actions de déstabilisation.

Certes, pour la plupart, ces actions sont le fait de régimes locaux qui font de la violence l'instrument de choix de leurs prétentions hégémoniques, et qui ont recours à la force et à l'agression pour réaliser de sombres desseins au mépris des principes et des règles de droit qui régissent l'ordre international. La responsabilité des superpuissances ne nous paraît pas exclue pour autant.

Le triste spectacle qu'offrent des populations innocentes en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie, réduites à une situation dramatique faite de mort et de destruction, ne devrait pas les laisser indifférents, pas plus que le cruel dilemme provenant de l'obligation à laquelle se trouvent acculés de nombreux pays à acquérir des armes au prix fort, au détriment du développement de leurs économies, au détriment du bien-être social de leurs populations. Cependant, grâce au poids que leur confère leur puissance et à la responsabilité qu'ils assument à l'échelle planétaire, les grands pays sont à même de peser sur le cours infernal des événements, de sorte que les foyers d'incendie s'éteignent, que la négociation prenne la place de la confrontation et qu'ainsi, de plus en plus, les superpuissances puissent administrer le meilleur remède pour extirper le redoutable fléau que constitue le terrorisme sous son double aspect : le terrorisme individuel et le terrorisme d'Etat, eux aussi pratiqués à l'aide d'armes de plus en plus sophistiquées.

M. Mabrouk (Tunisie)

Car le terrorisme sous l'un de ses aspects, dans l'une de ses manifestations - tout le monde en convient - n'est, à l'origine, que le prolongement des actes de violence provoqués par le refus obstiné de reconnaître le droit légitime et inaliénable des peuples soumis à la domination étrangère. Il ne s'agit nullement, en l'affirmant, de vouloir justifier ou excuser le terrorisme qui se pratique d'une manière odieuse, mais il s'agit pour nous de ne pas négliger un élément important d'appréciation que la vérité et la réalité des choses nous imposent de ne pas omettre d'évoquer, parce que le terrorisme est aussi le prolongement des actes de violence commis par ceux qui s'obstinent à ne pas faire droit à cette aspiration à la liberté. Il est enfin le prolongement des actes de violence commis par les pays en belligérance dans le vain espoir d'exercer une pression ou de forcer une victoire.

Il n'est nul besoin de mettre l'accent sur l'extrême fermeté avec laquelle nous condamnons le terrorisme qui, comme une douloureuse actualité nous en offre, hélas, l'exemple, frappe des enfants, des femmes, des vieillards innocents, innocentes victimes de conflits auxquels ils sont totalement étrangers.

M. Mabrouk (Tunisie)

C'est avec une réelle émotion que j'évoque ici la douloureuse épreuve infligée à la France à travers sa capitale par des attentats aveugles contre tous ces innocents étrangers au difficile débat qui occupe la scène internationale. La France, son Prédident, son Gouvernement et son peuple méritent qu'il soit fait écho autrement à la contribution qu'ils apportent à la solution des problèmes qui nous préoccupent.

Si nous condamnons ainsi le terrorisme quel qu'il soit et d'où qu'il vienne, si notre coopération est acquise en vue d'en prévenir les méfaits et d'en châtier les coupables, nous sommes en même temps convaincus que le mal ne sera jugulé que si l'on s'attaque à ses origines.

La Tunisie, pays arabe par la profondeur de son identité inaltérable, africain par ses racines et son enracinement, pays méditerranéen par sa vocation universaliste, est bien placée pour crier certaines vérités fondées sur l'inquiétude qu'inspire une actualité chargée de dangers.

En Méditerranée, pour commencer, la situation est gravement menaçante.

Autour de cette mer, traditionnellement qualifiée de lac de paix selon la volonté unanime de ses riverains, ou tout au moins selon l'aspiration unanime de ses riverains, berceau de civilisations qui ont donné à l'humanité tant de titres de fierté, nous assistons à une recrudescence des conflits armés, déclarés ou larvés des actes de terrorisme, toutes choses qui tendent à en faire un terrain privilégié de confrontations aux dimensions grandissantes et aux implications incalculables.

Aux litiges éprouvant des nationalismes exacerbés, se superpose un antagonisme Est-Ouest qui entretient les foyers d'incendie, compromet toute possibilité de paix. De sorte qu'en fin de compte, les objectifs, que se sont assignés les antagonistes locaux, se trouvent submergés par des enjeux qui les dépassent.

Le problème du Moyen-Orient, celui de la Palestine suppliciée, subit les effets de cet antagonisme Est-Ouest.

Et ce problème est au coeur de toutes les crises qui agitent le monde arabe et qui risquent de déchaîner, même dans les pays éloignés de cette région, de tragiques secousses ébranlant la société.

Cela ne semble nullement influencer l'obstination aveugle d'Israël à considérer sa force et ses alliances comme fondements exclusifs du droit, de ce droit qu'il s'est arrogé de chasser un peuple de ses terres. Autrement, comment

M. Mabrouk (Tunisie)

pourrait-on expliquer qu'à toutes les propositions de solution avancées par la partie arabe, Plan de Fès notamment, à tous les accommodements acceptés par la partie palestinienne, souvent au préjudice de ses droits, malgré tout cela, comment comprendre que la partie israélienne oppose un refus catégorique à toute discussion sur la base du compromis juste et durable que constitue la restitution des terres occupées, moyennant une existence sûre et garantie pour tous les Etats de la région?

Cette formule, qui se répète partout dans les instances internationales et au cours des négociations, devra un jour trouver sa pleine signification dans la compréhension de ceux qui ont intérêt à ne pas laisser ce drame se poursuivre jusqu'à menacer notre société. Comment ne pas rappeler en cette circonstance, sur cette question, à travers ce drame, comment ne pas rappeler les accents émouvants de sagesse et de sincérité de la voix du président Bourguiba qui appelait à Jéricho en 1965 à cette solution réalisable et profitable pour nos frères palestiniens, solution puisée dans la stricte légalité internationale que constitue le verdict de l'Organisation des Nations Unies.

Le seul atout, qui sous-tend ce refus obstiné de la part d'Israël, c'est évidemment la force, la supériorité militaire, lui permettant de s'en tenir à sa position inflexible et de soutenir victorieusement un éventuel conflit armé.

Oh, comme il est imprudent de s'en remettre à cette supériorité militaire pour envisager un avenir où les équilibres peuvent changer et où la force ne sera pas nécessairement dans le même camp. Oui, la force militaire permet encore à Israël d'envahir n'importe quel pays voisin, comme le Liban, sous le prétexte de garantir sa sécurité et d'y maintenir une occupation tant qu'il la juge nécessaire.

Si bien que le problème du Moyen-Orient revêt depuis plus de quatre ans une nouvelle dimension, il constitue un nouvel imbroglio riche en rebondissements tragiques portant le deuil, la peur et l'angoisse loin des frontières libanaises.

Si nous analysons ce drame sans complaisance dans l'expression et si les faits inspirent parfois une certaine sévérité de ton, il est bien évident que nulle haine n'habite notre coeur à l'égard des Juifs vivant dans quelque région que ce soit, car les Juifs sont nos frères par leur ascendance. Et ils sont nos frères en Tunisie, par notre commune identité nationale.

Ils ont le droit de se considérer, de vivre et de s'épanouir en tant que citoyens à part entière.

M. Mabrouk (Tunisie)

Ils ont même droit à l'estime que leur vaut leur fervent attachement à notre commune identité nationale.

Est trop bien connu le culte que notre peuple, et Bourguiba en particulier, vouent à la tolérance et à la fraternité humaine pour qu'il soit utile de le souligner longuement.

Et c'est bien parce que nous refusons de laisser naître ailleurs dans le monde le danger d'une rupture d'inspiration raciale que nous nous consacrons à plaider avec foi la primauté des solutions pacifiques et de raison; c'est bien pour cela que nous souhaitons voir s'exercer une influence des superpuissances et des puissances en faveur du rétablissement du peuple palestinien dans sa totale souveraineté avec la garantie pour tous les Etats de la région de jouir de la paix.

Pense-t-on que le dialogue Est-Ouest puisse aboutir tant que cette partie du monde demeure en proie aux flammes. Et l'Europe, partie intégrante du bassin méditerranéen, comment n'agirait-elle pas plus vigoureusement dans le sens du rétablissement d'une paix juste et durable, d'abord sous l'inspiration de l'esprit de justice et des valeurs morales qui sont les fondements des démocraties européennes, mais aussi parce que c'est là la seule condition réelle pour échapper aux cycles de violence dont elle est l'objet et dont le coût, hélas, en hommes et en argent, commence à lui peser? Et ce serait par ailleurs, à n'en pas douter, le moyen le plus efficace, d'abord, de lutter contre le terrorisme et, ensuite, de construire cet ensemble complémentaire économique et culturel entre le Nord européen développé et le Sud arabo-africain en développement, mais combien riche en potentialités.

Il en va de même en ce qui concerne la situation en Afrique australe : un problème de liberté et de dignité affectant deux peuples victimes d'un colonialisme et d'une discrimination raciale éhontés se mue de plus en plus en un conflit aux dimensions mondiales puisque : d'une part, il porte ses conséquences préjudiciables à tous les pays de la sous-région, frappés dans leur sécurité, leur stabilité et dans leur capacité à assurer l'approvisionnement et la subsistance de leurs populations; d'autre part, il tend à provoquer la perturbation, sinon la rupture des relations d'échanges et de coopération de l'Occident avec une région qui s'avère tellement utile pour le fonctionnement de son économie.

M. Mabrouk (Tunisie)

D'autres conflits endeuillent d'autres régions du monde. Ainsi, des millions d'hommes et de femmes restent privés de leurs droits inaliénables à disposer d'eux-mêmes et à se doter du gouvernement de leur choix.

Des vagues de répression sanglante succèdent aux expéditions punitives et provoquent l'exode de millions d'innocents hors de leur patrie.

C'est ainsi que la situation en Afghanistan demeure tragiquement bloquée. La Tunisie renouvelle du haut de cette tribune son appel à la communauté internationale afin qu'elle entreprenne sans délai, une action énergique en vue d'une solution pacifique fondée sur les principes de la Charte des Nations Unies, réalisant ainsi le retrait des troupes étrangères, le respect de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'Afghanistan et de sa qualité d'Etat non aligné, ainsi que le droit des réfugiés à réintégrer leur foyer.

Il en est de même au Kampuchea, où une partie du peuple a été décimée par les massacres, la guerre, la maladie, l'horreur. Là aussi notre Organisation devrait intervenir plus fermement pour le retrait des troupes étrangères, toujours dans le respect de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de ce pays et de ce peuple, et surtout du droit du peuple cambodgien, le peuple du Kampuchea, de choisir librement son devenir.

En invitant les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique à une négociation qui embrasse tous les aspects de la tension internationale dont la course aux armements, si importante soit-elle, ne représente qu'un facteur, en mettant en relief leur rôle primordial dans la réduction, sinon dans l'élimination des tensions et des conflits au niveau régional, nous ne négligeons en rien la responsabilité des protagonistes dans bon nombre de conflits qui agitent le tiers monde.

Ce n'est pas parce que les super-grands laissent souvent faire que les parties à ces conflits peuvent justifier la poursuite de leurs actions préjudiciables pour eux-mêmes ou les débordements de celles-ci en dehors de leur champ de confrontation.

A cet égard, les positions de la Tunisie sont claires. Elles ont été exprimées à maintes reprises ici même, du haut de cette tribune, et dans d'autres enceintes régionales ou dans le cadre du Mouvement des non-alignés.

Elles puisent leur inspiration dans le culte voué par le président Bourguiba à la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes, au respect de la souveraineté des nations et à la paix dans un monde fraternel se consacrant au bonheur des hommes.

M. Mabrouk (Tunisie)

Et c'est animée par cette recherche de la paix que la Tunisie ressent une grande inquiétude au sujet du drame qui oppose deux pays frères, à des titres divers.

Au bout de six ans d'hostilité acharnée, mettant l'Iraq et l'Iran à feu et à sang, ces deux pays doivent enfin emprunter le chemin salutaire de la paix et de la négociation. Ils doivent sauver leurs potentialités humaines et économiques de la destruction qu'elles sont en train de subir et qui risque de devenir irréversible. Ils doivent réaliser le danger que recèle l'évolution désastreuse d'une guerre absurde, condamnée à l'échec pour les deux parties et qui comporte le risque grave de porter la mort et la désolation dans les pays voisins et, par-delà, de prendre une dimension internationale, non seulement dans le cadre de la région, mais au-delà, par les multiples interférences économiques de caractère stratégique que ne manquera pas de provoquer son extension.

L'Iran, en particulier, doit comprendre que son propre intérêt réside dans la paix, qu'il est encore en mesure d'instaurer avec l'Iraq qui a déjà accepté un cessez-le-feu immédiat supervisé par les Nations Unies en vue d'une solution au conflit, conforme aux principes du droit international et aux résolutions pertinentes prises par l'Organisation des Nations Unies.

Les problèmes angoissants que posent les affrontements dans les autres régions, loin de nous détourner de la situation de la nôtre proche, doivent stimuler notre volonté de réaliser le voeu des générations qui se succèdent dans le nord du continent africain.

Aussi est-ce avec foi et détermination que la Tunisie se consacre à contribuer au rapprochement du jour béni où le Maghreb, enfin uni, deviendra une réalité vivante.

La Tunisie, sous l'impulsion du président Bourguiba, doyen des chefs d'Etats du Maghreb, avait pris, il y a de cela à peu près deux ans, l'initiative de proposer une réunion maghrébine au sommet, ayant pour objectif de poser les principes et, par voie de conséquence, de concevoir les voies et moyens de réaliser un Maghreb uni sur la base de la confiance mutuelle, du bon voisinage, de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, de la concertation sur les questions d'intérêt commun et de la promotion de la coopération entre les Etats de la région.

M. Mabrouk (Tunisie)

Cette réunion devait fournir, en portant sur l'avenir un regard confiant, une précieuse occasion d'examiner en commun les problèmes qui constituent des obstacles à l'édification maghrébine et dont celui du Sahara occidental occupe naturellement le premier rang de nos préoccupations.

Les difficultés qui avaient freiné cette initiative ne nous empêcheront pas de persévérer. Nous continuerons de nous consacrer à une recherche patiente des voies qui nous permettront d'aboutir à cette communauté maghrébine appelée à favoriser la solution de nos problèmes économiques communs et à répondre à une vieille et irrépensible espérance.

Cette communauté sera une référence de coopération et un puissant partenaire pour les autres pays riverains dans la conception et la réalisation d'une politique qui fera de la Méditerranée un foyer de fraternité.

C'est grâce au respect de ces principes; c'est grâce au réalisme et à la clairvoyance de leurs dirigeants, face aux problèmes qui se posent et aux défis auxquels ils sont confrontés, que les pays riverains de la Méditerranée, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, auront des chances de faire de leur mer, aujourd'hui en proie à toutes sortes de tensions et de conflits et à des dissensions fraternelles un lac de paix, d'amitié et de coopération. Il est temps qu'une révolution s'opère dans les esprits pour qu'à la confrontation succède le dialogue, pour que les querelles sur des questions dont les solutions ont suffisamment mûri, s'estompent enfin au bénéfice des grands desseins dont la réalisation conditionne l'avenir de l'humanité.

Nous croyons fermement que l'Organisation des Nations Unies a un rôle important à jouer dans l'éclosion du processus qui est susceptible de conduire à l'accomplissement de cette oeuvre grandiose, et nous sommes persuadés que l'Organisation des Nations Unies elle-même en est consciente et a déjà apporté, à travers diverses initiatives, une contribution appréciée dans ce sens, parce que cette oeuvre grandiose est à notre portée si nous savons dominer les événements et orienter notre action vers des objectifs communs, où les intérêts de chacun se confondent avec les intérêts de tous.

M. Mabrouk (Tunisie)

Pourquoi alors ne pas envisager à cet effet une concertation sur les voies et moyens d'instaurer la paix, la sécurité et la coopération en Méditerranée, et d'éviter ainsi tout risque d'affrontements qui pourraient naître de la concentration des tensions dans cette partie du monde?

La Tunisie fait cette proposition et la livre à la réflexion de tous les intéressés avec l'espoir qu'elle fera son chemin en attendant la prochaine session de notre assemblée où des modalités précises pourront être mises en oeuvre.

En confiant à notre organisation la soin de véhiculer nos idées, en la choisissant pour cadre propice à les concrétiser, nous réaffirmons notre foi en la haute mission qui demeure la sienne et qui est de réduire les antagonismes - nous n'avons nul besoin de le rappeler, vous en êtes conscient -, de rassembler les bonnes volontés en vue de débarrasser notre monde des tensions et des conflits par la poursuite d'un dialogue indispensable à la compréhension mutuelle et à l'harmonisation des rapports internationaux.

Pour qu'elle puisse la poursuivre et la mener à bien, il est nécessaire qu'elle en ait les moyens.

Nous sommes convaincus que chacun et tous consacreront la meilleure volonté à les procurer tant sur le plan matériel que par la détermination d'affirmer l'autorité qui a rendu les plus éminents services à l'humanité.

Pour la Tunisie, pour le président Bourguiba, cette précieuse, cette prestigieuse, cette éminente Assemblée, était et demeure le haut lieu de la légalité internationale.

Aussi ai-je eu plaisir et honneur à faire entendre ici la voix de mon pays; plaisir et honneur de faire entendre la voix de la Tunisie du haut de cette tribune.

M. CHEVARDNADZE (Union des Républiques socialistes soviétiques)
(interprétation du russe) : En montant sur cette haute tribune, nous évoquons notre propre vision du monde. Ainsi, grâce aux efforts collectifs, l'image des réalités internationales de notre époque est-elle brossée.

Comment se présente-t-elle aujourd'hui?

A première vue, le temps écoulé depuis la dernière session de l'Assemblée générale n'a pas apporté de couleurs vives au panorama de nos jours. Cette période a été marquée par toute une série de facteurs qui ont exacerbé les anciennes angoisses. La course aux armements n'est pas stoppée, elle continue son escalade vertigineuse. La menace de son extension à l'espace extra-atmosphérique est

M. Chevardnadzé (URSS)

devenue plus réelle. Des foyers dangereux de conflits armés persistent. Dans nombre de régions du monde la pauvreté et la misère deviennent encore plus accablantes.

Tout cela est vrai. Et néanmoins, nous estimons que l'Année internationale de la paix entrera dans l'histoire et sera plus qu'un symbole de pacification.

Je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée sur les phénomènes qui nous portent à parler d'éclaircies à l'horizon du monde.

Il est indispensable que chacun de nous les perçoive, car cela ajoute à notre résolution d'agir avec une énergie plus grande.

Cela est indispensable à tous les peuples, accablés sous le fardeau des angoisses et des craintes.

Cela est indispensable au monde de plus en plus interdépendant et indivisible qui risque de ne plus supporter les ruptures et les destructions.

De l'espoir naît l'optimisme. Pour reprendre les paroles de M. S. Gorbatchev, "partout dans le monde, dans la conscience des peuples, dans l'esprit de forces politiques et sociales aux orientations et opinions les plus différentes, s'affermir la conviction que l'existence même de l'espèce humaine est en jeu et qu'il est temps d'agir avec énergie et en toute responsabilité".

A notre avis, l'éclaircie est due au fait qu'au moment où l'humanité opère un tournant, les peuples et un nombre toujours croissant de gouvernements adoptent une mentalité nouvelle, conforme aux réalités de l'époque nucléaire et spatiale.

L'heure approche où les considérations de groupes de blocs, ainsi que les considérations idéologiques cèdent la place à une conception qui fait de la paix une valeur suprême. La seule chance de survivre est que la notion de la paix passe du domaine des déclarations au domaine des actions pratiques.

Le changement actuel des mentalités met précisément cette vérité au premier plan.

Des groupes entiers de pays, le mouvement de non-alignement, les partis politiques et les organisations sociales, les forces antinucléaires présentent des projets offrant la perspective de sortir de l'impasse nucléaire.

Un climat favorable au développement du dialogue apparaît.

La politique pratiquée par les puissances impérialistes est une exception à cette tendance, ce qui ne fait que mettre en relief la volonté générale d'agir et d'oeuvrer concrètement.

M. Chevardnadzé (URSS)

Il est devenu pratique courante de déclarer de vastes territoires zones libres d'armes nucléaires. La majorité démocratique se détermine dans ce domaine selon des modalités démocratiques.

Les dirigeants politiques spéculant sur l'attachement à la démocratie devraient prendre garde à la contradiction entre leur conduite et les principes proclamés. Au lieu de multiplier et de décompter des ogives, il conviendrait de compter les voix qui s'élèvent en faveur de l'élimination totale de l'arme de l'extermination massive.

Malheureusement, dans certains pays les institutions démocratiques sont réduites à néant par l'arithmétique immorale de la suprématie militaire. Mais il est indiscutable que l'appel à l'action n'est plus une voix qui clame dans le désert. Au contraire, même dans le désert du Nevada des appels à l'arrêt des essais nucléaires se font entendre. Nous ne sommes plus les seuls aujourd'hui à enregistrer près de la ville soviétique de Semipalatinsk les explosions du Nevada; nous le faisons en compagnie des scientifiques américains venus avec leurs appareils de mesure.

Par ailleurs, aucun séismographe au monde n'enregistre d'explosion nucléaire sur notre territoire. Et cela, non pas en raison d'un défaut de sensibilité, mais parce que l'Union soviétique est à l'écoute de la volonté de la communauté mondiale.

Dans la mise en oeuvre des orientations de politique extérieure adoptées par le XXVII^{ème} Congrès du PCUS, notre pays prend des mesures concrètes et pratiques.

L'une des plus tangibles est la proclamation d'un moratoire unilatéral sur les explosions nucléaires. C'est là une mesure qui prouve la sincérité de nos intentions et le souci sérieux que nous inspire l'avenir du monde.

M. Chevardnadzé (URSS)

Voilà plus d'un an que le silence règne sur les terrains d'essais soviétiques. Prêtez-y l'oreille, il vous en dira beaucoup. Ce silence, s'il était complété par celui des terrains d'essais américains, saurait dire aux hommes - mieux que toutes les paroles - que l'idée d'un monde sans armes nucléaires commence à prendre corps.

Arrêter les essais, c'est prévenir l'apparition de nouveaux types d'armes nucléaires, barrer la voie à la création d'armements nucléaires spatiaux. Nous appelons les Etats-Unis à se joindre à nous dans cette marche en avant plutôt que de nous inviter à faire marche arrière, vers les explosions, ainsi qu'ils l'ont proposé hier, ici-même. Le moratoire bilatéral et, ensuite, multilatéral, est un des maillons les plus importants de la chaîne des mesures permettant de créer un système global de paix et de sécurité internationale.

Fermement résolue à faire de celui-ci une réalité, l'Union soviétique, en commun avec d'autres Etats socialistes, a soumis à la considération de l'Assemblée des propositions allant dans ce sens. Nous sommes persuadés que la création d'un tel système englobant les domaines militaire, politique, économique et humanitaire, répond aux intérêts de tous les Etats et de tous les peuples.

Les auteurs de ces propositions ne prétendent pas découvrir un quelconque "continent" politique inconnu. S'il existe aujourd'hui des lacunes, c'est essentiellement dans le domaine de l'action concrète et pratique. Impulser celle-ci, lui donner le champ libre serait justement la plus grande découverte. Les fondements de la sécurité proposés répondent aux principes de la Charte des Nations Unies et sont appelés à favoriser leur application dans les conditions spécifiques de notre époque.

Là aussi, nous comptons sur une discussion au plus haut point, démocratique et constructive, sur une oeuvre collective de tous les pays.

L'idée d'une sécurité globale suppose en premier lieu des garanties matérielles de paix, des garanties politiques et de droit international, l'affirmation de principes de rapports civilisés et corrects entre les Etats. Un monde sûr, c'est un monde d'ordre et de légalité, de respect scrupuleux de la Charte des Nations Unies, de toutes les règles de droit international, des droits et des libertés de l'homme.

Notre initiative comporte en elle-même la réponse à la question de savoir ce qu'il faut faire pour sauver la vie sur terre.

M. Chevardnadzé (URSS)

En disant cela, nous pensons aux villages abandonnés dans la zone de la centrale atomique de Tchernobyl. La douleur causée par les pertes et la compassion pour les victimes ne sont pas les seuls sentiments que cet accident a suscité. Il a accentué notre inquiétude pour l'avenir de la terre. Tchernobyl est une erreur humaine tragique dans le domaine de l'atome pacifique. Nous avons d'autant moins de garanties qu'une erreur ne sera pas commise dans le domaine de l'atome militaire. Avec les 50 000 charges nucléaires accumulées dans le monde, nous n'avons tous que le temps que le hasard nous a prêté et personne ne connaît l'échéance de ce prêt.

Alors, que faire? Continuer le jeu de la roulette nucléaire? Mais il est déjà clair que, tôt ou tard, ce jeu peut nous pousser à l'autodestruction, au suicide collectif.

Il n'y a qu'une seule issue : renoncer à temps, avant qu'il ne soit trop tard, aux enjeux insensés qui ne feront pas de gagnants, interdire à jamais ce jeu mortel avec la fatalité nucléaire.

La communauté mondiale, maître souverain et unique de son destin, est en mesure de le faire. Aucune puissance nucléaire n'est en droit de décider pour tout le monde. L'URSS refuse de le faire. La déclaration historique du dirigeant soviétique, en date du 15 janvier dernier, propose une autre voie, celle de la démolition de tous les armements nucléaires. Là encore, la pratique sert de critère.

A la permissivité politique, nous opposons la responsabilité politique. Ces approches qui s'excluent mutuellement sont particulièrement mises en relief par le problème des essais nucléaires.

Mais d'autres faits doivent également être pris en considération. Voyez ce qui est arrivé aux traités SALT-I et SALT. Aujourd'hui, ils sont en train d'être rompus parce qu'ils ne laissent pas de place au 131ème bombardier porteur de missiles de croisière. Les 1 500 missiles de cette classe ont semblé insuffisant et on a estimé nécessaire d'en rajouter encore 20.

Le verdict du temps est implacable. L'histoire ne pardonnera pas aux dirigeants politiques qui n'auraient pas pris à temps des décisions responsables.

Une chance nous est offerte : celle de jeter les bases d'une paix solide. Et il ne s'agit certainement pas d'adopter une résolution de plus. Les Nations Unies

M. Chevardnadzé (URSS)

doivent leur faire une échelle de valeurs qui place l'action pratique au plus haut niveau.

Rappelez-vous que ces paroles sont celles d'une puissance nucléaire. Nous n'avons pas cherché à nous doter de cette arme, mais depuis que nous nous sommes vus obligés de la créer, nous avons constamment été à la recherche des moyens de la limiter, de la réduire et de l'éliminer. Nous ne sommes pas les derniers dans le "club nucléaire", et néanmoins nous suggérons qu'il soit dissout. Que personne ne s'y trompe : nous connaissons, pas moins que les autres, le sentiment d'orgueil. Mais nous associons les notions de prestige et de dignité d'une grande puissance à une sécurité égale pour tous.

Cela tient au fait que nous sommes conscients de la responsabilité qui nous incombe, tant devant notre peuple que devant les peuples des autres pays. C'est pour cette raison que nous faisons des compromis raisonnables et des concessions réalistes lorsque nous proposons de réduire les armements offensifs stratégiques et les missiles à moyenne portée. C'est là cette nouvelle approche des réalités de l'époque nucléaire et cosmique, formulée de la façon la plus complète et intégrale dans le rapport de M. S. Gorbatchev devant le XXVIIème Congrès de notre parti.

La sincérité de nos intentions et l'honnêteté de notre position correspondent à notre détermination de mettre un terme à l'évolution dangereuse des affaires dans le monde. Et si nous insistons tellement sur le refus d'effectuer des essais d'armes nucléaires, c'est justement parce que c'est là un test de la sincérité des déclarations.

Hier, nous avons écouté le discours prononcé par le Président des Etats-Unis. Il est regrettable que la tribune de l'Assemblée générale ait été utilisée de la sorte. Répliquer point par point à ce discours ne fait pas de problème. Cependant, ce serait manquer de respect envers notre auditoire que d'engager la polémique, car le sujet est trop sérieux pour en faire une pierre à aiguiser le bel esprit politique. Le temps est trop précieux pour le gaspiller à réfuter des erreurs et des préjugés déformant les réalités et les faits.

Néanmoins, il est nécessaire d'aborder un élément clef, compte tenu de sa signification fondamentale. Je veux parler de la tentative de justifier philosophiquement la thèse selon laquelle une nouvelle technologie sophistiquée de guerre serait à même de devenir un garant sûr de la sécurité. C'est justement une

M. Chevardnadzé (URSS)

telle "philosophie" qui a engendré une vague d'armements, qui grandit d'année en année et menaçant aujourd'hui d'engloutir la Terre.

Il n'y a qu'une seule voie vers la sécurité, celle qui passe par la destruction des armements déjà existants et non par leur remplacement par des armes de conception nouvelle. On ne saurait admettre que la technologie d'extermination régisse la politique.

On peut imaginer le soulagement qu'auraient éprouvé les gens en apprenant que les Etats-Unis d'Amérique ont décidé, eux aussi, de cesser, en cette Année de la paix, les essais nucléaires. Voilà ce qu'ils attendaient du Président des Etats-Unis.

Je suis autorisé à déclarer que l'Union soviétique est prête à signer, à tout moment et en tout lieu, un traité sur l'interdiction totale des essais d'armes nucléaires. Nous sommes prêts à le faire ici même, dans l'enceinte de l'Organisation des Nations Unies, pour que toute la communauté mondiale puisse s'associer à cet acte grandiose, pour marquer un tournant dans l'histoire et apporter une preuve de respect de la volonté collective.

M. Chevardnadzé (URSS)

Les paroles qui ne coïncident pas avec les actes sont une fausse valeur. La parole confirmée par l'acte constitue la réserve d'or d'un Etat.

Nous proposons à ceux qui sont, en paroles, pour l'élimination des armements nucléaires, de confirmer leur position par des actes. Autrement, toutes leurs dissertations sur le caractère inhumain de l'arme nucléaire ne seraient que des mirages de rhétorique dissimulant mal une politique bien différente.

Les adeptes de cette politique ont un argument préféré, celui du contrôle. Mais cet argument évoque de plus en plus un rideau miteux. Dans un sens général, le problème de contrôle n'est plus à l'ordre du jour. Persuadée qu'il n'y a pas de confiance sans contrôle, l'Union soviétique est ouverte au contrôle, qu'elles qu'en soient les formes et les modalités.

A notre avis, la Conférence des chefs des Etats non alignés, tenue à Harare, a formulé des recommandations fort utiles à ce sujet. L'ONU pourrait appuyer les propositions des "Six de Delhi" - l'Argentine, la Grèce, l'Inde, le Mexique, la Tanzanie et la Suède - quant à l'observation du respect des engagements de s'abstenir d'explosions nucléaires. L'Union soviétique acceptera les recommandations élaborées sous les auspices des Nations Unies.

Nous partageons le point de vue des Etats qui estiment que ce n'est pas un groupe restreint de puissances nucléaires, mais la communauté mondiale tout entière, qui doit se prononcer sur le choix du monde, nucléaire ou dénucléarisé, que connaîtront les générations à venir.

Tout cela s'applique entièrement à l'espace extra-atmosphérique, car cet espace circumterrestre constitue le patrimoine commun de l'humanité et doit être utilisé pour le bien-être général. Au cas où des armes y seraient installées, ce patrimoine risquerait de se transformer en une menace pour tout le monde. Seuls deux ou trois Etats ayant le statut de puissances militaires et spatiales domineraient le reste du monde.

Est-ce cela que nous voulons? Est-ce que nous voulons aboutir à une inféodation militaire et spatiale? Cette question est posée par l'enchaînement d'événements qui peut devenir fatal pour toute la structure des relations internationales. Aussi continuerons-nous à lutter pour protéger l'espace des tentatives de le transformer en fief militaire d'une ou deux puissances.

Aujourd'hui, ces prétentions sont camouflées par un discours emphatique sur un programme défensif susceptible, soi-disant, d'en finir une fois pour toutes avec

M. Chevardnadzé (URSS)

les menaces d'agression. On choisit des accents pénétrants et touchants pour dissenter sur le rêve dont la réalisation pourrait prétendument affranchir l'humanité de l'angoisse face à la mort nucléaire. De mauvais desseins sont ainsi maquillés en nobles intentions et le glaive présenté comme un bouclier.

Que personne ne soit dupe de tels propos. Ceux-ci servent à camoufler une attaque lancée contre le principal pilier de la stabilité, à savoir contre le Traité ABM. On veut s'en débarrasser et on s'est donné un délai pour cela : sept ans. Tout a été soigneusement calculé dans ce domaine. C'est bien d'ici sept ans qu'on espère achever les préparatifs de déploiement des armements spatiaux.

On s'interroge sur le pourquoi de cette entreprise. N'est-il pas plus raisonnable de se consacrer à la conclusion d'une entente sur la liquidation totale des missiles nucléaires, stratégiques, de moyenne portée et de tous les autres, ainsi que nous le proposons.

La réponse est simple : on a beau le cacher, le soi-disant bouclier spatial de défense est conçu pour porter la première frappe.

Or la première frappe risque d'être aussi la dernière et pas seulement pour le pays qui en sera la cible. Le propre de l'arme, spatiale aussi bien que nucléaire, est qu'elle ne connaît pas les frontières nationales, pas plus qu'elle ne distingue ceux qu'il faut épargner et ceux qu'il faut exterminer. Et de toutes façons, elle aura pour cible non seulement un ou quelques pays mais le monde tout entier.

C'est la raison pour laquelle nous croyons nécessaire de lancer un avertissement à tous : il n'est pas possible de protéger la paix dans l'espace en agissant seul et là l'Organisation des Nations Unies a son mot à dire, car elle est le seul gardien légitime de la paix spatiale.

Nous sollicitons également l'aide des Nations Unies dans cette affaire particulièrement importante qu'est l'élimination de l'arme chimique. Des progrès encourageants ont été enregistrés à la Conférence de Genève.

La mission historique qu'est la libération de la Terre des armes chimiques a aujourd'hui progressé vers son accomplissement. Seule l'attitude des Etats-Unis, qui cherchent à créer des charges binaires, pourrait y faire obstacle. Cependant, les obstacles peuvent être surmontés à condition de faire preuve de volonté politique. Notre Organisation est parfaitement capable de la stimuler.

Le système global de sécurité internationale n'est pas caractérisé seulement par des paramètres nucléaires, spatiaux ou chimiques. La sécurité suppose le

M. Chevardnadzé (URSS)

non-recours à la force, quelle que soit sa nature, y compris aux armements et aux forces conventionnels.

L'Union soviétique est pour une baisse sensible du niveau de confrontation militaire, avant tout des alliances militaires et politiques. A cet effet, il existe des propositions radicales qui ont été formulées par les Etats membres du Traité de Varsovie, et qui se fondent sur le concept de suffisance raisonnable.

Nous dirons plus : nous ne souhaitons pas le moins du monde que nos troupes se trouvent quelque part au-delà de nos frontières nationales. Cette question est aussi ouverte à la discussion; elle peut être résolue moyennant un renforcement de la confiance et l'application des mesures de détente militaire.

A cet égard, le forum de Stockholm a constitué un début et j'aimerais dire quelques mots à ce sujet. Nous tous - et pas seulement les Européens - pouvons nous féliciter et nous congratuler mutuellement de cette victoire de la raison et de la bonne volonté. Elle nous a donné plus qu'un simple accord important : elle a démontré que lorsque nous souhaitons tous réellement une chose, nous pouvons l'obtenir. Elle a confirmé que le processus d'Helsinki est en bonne voie de développement et qu'il est profondément enraciné dans le sol européen. Maintenant, il est particulièrement important que la prochaine rencontre de Vienne marque un jalon de plus sur la voie où s'est engagé l'Europe vers une sécurité fiable, vers une meilleure coopération.

Il convient que la région d'Asie et du Pacifique, elle aussi, trouve une respiration calme et régulière. Nos considérations à ce sujet ont été présentées sous forme d'un programme d'actions concrètes, exposé dans le discours de M. S. Gorbatchev à Vladivostok. Nous sommes encouragés par le fait qu'il a rencontré les aspirations de nombreux Etats de cette région.

Nous percevons tous les points névralgiques de cette région et tout d'abord la péninsule de Corée. Le peuple coréen aspire à mettre fin à la partition de son pays, de sa patrie. Seule la présence des troupes américaines qui ont pratiquement occupé la partie sud du pays, ne le permet pas.

Autre foyer de tension : la situation autour du Kampuchea. Là aussi, le destin de tout un peuple est sacrifié aux intérêts géopolitiques de certains Etats. Au nom de ces intérêts, on cherche à tirer un trait sur les millions de vies humaines massacrées par une clique réactionnaire et antipopulaire.

M. Chevardnadzé (URSS)

Cela ne peut pas être toléré.

Les propositions constructives avancées par le Kampuchea, le Laos et le Viet Nam, ouvrent la voie à une solution des problèmes de la région sur une large base politique, et à la stabilisation de la situation en Asie du Sud-Est.

Trouver le moyen de dénouer ces "noeuds" ainsi que beaucoup d'autres contribuerait, sans aucun doute, à la consolidation de la paix et de la sécurité dans la région d'Asie et du Pacifique. Nous y contribuons par tous les moyens.

Les progrès enregistrés actuellement dans les relations de notre pays avec la République populaire de Chine sont importants non seulement du point de vue de la coopération bilatérale, mais aussi pour l'amélioration du climat général.

Nos relations amicales traditionnelles avec le peuple de l'Inde et son gouvernement acquièrent une dimension nouvelle et s'enrichissent constamment.

M. Chevardnadzé (URSS)

L'Union soviétique attache du prix aux bonnes relations qu'elle entretient avec de nombreux Etats asiatiques et aimerait étudier avec eux, en particulier avec les pays de l'ANASE, la possibilité d'améliorer ces relations là où elles n'ont pas encore atteint le niveau souhaité.

Les mesures visant à éliminer les conflits régionaux s'intègrent organiquement dans le concept de sécurité universelle. Il va de soi qu'il n'existe pas et ne peut pas exister de modèle unique de règlement politique. Néanmoins, il est nécessaire d'explicitier certains principes généraux.

Premièrement, le respect inconditionnel de la souveraineté, de l'indépendance, du droit des peuples à choisir librement la voie de leur développement; deuxièmement, le respect des gouvernements légitimes; troisièmement, le respect des engagements et des accords conclus entre Etats en stricte conformité avec le droit international.

Chaque conflit régional est une rude épreuve pour l'Organisation des Nations Unies. Cela est d'autant plus vrai pour les territoires où l'emblème des Nations Unies est le symbole d'une responsabilité particulière. Malheureusement, il se trouve trop souvent occulté par l'ombre d'espoirs frustrés.

Il est grand temps de mettre à profit tous les pouvoirs de notre Organisation, d'user de tous ses droits.

Ceci concerne avant tout le destin du peuple namibien et du Territoire sous tutelle de la Micronésie. Leurs problèmes ont le même âge que les Nations Unies.

Le problème du Proche-Orient est à peine moins "âgé". Peu nombreux sont dans cette salle ceux qui ont participé à l'adoption de la résolution sur le partage de la Palestine qui a eu lieu en 1947. Et aujourd'hui, nous nous prononçons à nouveau pour qu'à côté de l'Etat d'Israël, qui doit son existence notamment à l'Union soviétique, un Etat palestinien arabe ait sa place sur la carte politique du monde.

Nous considérons que l'Organisation des Nations Unies doit reprendre en main le règlement du problème du Proche-Orient.

L'Union soviétique propose, à titre de mesure pratique dans ce sens, d'instituer dans le cadre du Conseil de sécurité un comité préparatoire qui pourrait faire le nécessaire pour convoquer une conférence internationale sur le Proche-Orient.

La tragédie du peuple chypriote dure depuis bien des années. Là non plus, les efforts de médiation et les plans de règlement ne manquent pas. Diverses options

M. Chevardnadzé (URSS)

ont été formulées, mais on contourne avec zèle la proposition visant à régler le problème de Chypre dans le cadre d'une conférence internationale représentative et placée sous les auspices des Nations Unies. Qui en profite? Uniquement les forces qui cherchent à utiliser cette île dans leurs projets militaro-politiques.

Elles voudraient transformer en un foyer de tension toute la Méditerranée en la menaçant de la massue du "néo-globalisme". Sans penser aux conséquences, on se sert d'elle comme cela a été fait en Libye, avec une brutalité barbare.

Dès le début de la guerre entre l'Iraq et l'Iran, l'Union soviétique a appelé à arrêter cette extermination mutuelle insensée. En amis sincères de ces deux peuples, nous utilisons toutes les possibilités à notre disposition pour convaincre les parties belligérantes de s'engager sur la voie de la réconciliation. Et nous poursuivrons cet effort.

Nous sommes convaincus que n'était le régime raciste de Pretoria, les populations noires, blanches et de couleur de la République sud-africaine auraient depuis longtemps trouvé un langage commun, celui de l'égalité, de l'entente et de la paix entre les races. Ce ne sont pas les différences ethniques qui sont à l'origine de la ligne de démarcation mais la politique cruelle de l'apartheid, hostile à tout le monde, indépendamment de la couleur de la peau. Ignorer ce fait signifie encourager, bon gré mal gré, le génocide dirigé contre la majorité de la population de l'Afrique du Sud.

La communauté mondiale vient de se prononcer sans équivoque sur la situation en Afrique australe et il appartient maintenant au Conseil de sécurité d'arrêter des décisions contraignantes en prenant bien soin de traduire par ce biais la volonté de la majorité absolue des pays du monde.

Ces derniers temps, un nouveau phénomène odieux s'est manifesté dans la pratique internationale, à savoir les conflits régionaux "commandités". Le Nicaragua, où des millions de dollars sont dépensés pour financer le massacre des paysans, la destruction des villages et des plantations, en fournit un exemple des plus éclatants. Et tout cela parce que ce petit pays a osé choisir sa propre voie de développement qui, aux yeux de l'administration de l'Etat capitaliste le plus puissant du monde, apparaît comme une menace pour sa sécurité.

Les mêmes procédés sont employés pour commanditer les guerres non déclarées menées contre les Gouvernements légitimes de l'Afghanistan, du Kampuchea, de

M. Chevardnadzé (URSS)

l'Angola, du Mozambique et de l'Ethiopie. En même temps, il n'est pas rare que le pays qui finance un conflit maintienne des relations diplomatiques ou mène des négociations avec tel ou tel gouvernement tout en cherchant à le renverser par tous les moyens.

Le pays en question est prêt à payer n'importe quel prix lorsqu'il porte sur la liste noire les gouvernements et les Etats jugés gênants pour une raison quelconque. Ainsi, voilà plus d'un quart de siècle que toute une gamme de représailles, ouvertement militaires ou économiques et idéologiques, est employée contre la République de Cuba. Il semblerait qu'il est grand temps de prendre conscience du fait que cette politique a fait banqueroute et que le mot "maniaque" est le seul qualificatif qui lui convient.

La sagesse politique exige que l'on reconnaisse les réalités établies et que l'on ne cherche pas à les détruire par une volonté arbitraire.

Cela ne servira à rien de proclamer les bandes de mercenaires "détachements de la liberté", comme on essaie de le faire dans la guerre contre l'Afghanistan.

Il est temps d'apprendre à nommer les choses par leur nom. Citons l'exemple de l'Afghanistan, où une révolution nationale et démocratique s'est produite. Sa base sociale s'élargit et se raffermi constamment, la révolution bénéficie du soutien et de la participation de toutes les couches de la société sans exception, de tous les groupes ethniques du pays, qui ont un programme concret d'élimination par la voie du règlement pacifique des phénomènes de crise. Une seule chose s'impose : ne pas freiner ce processus positif. Là aussi, l'Union soviétique se prononce pour la recherche de nouvelles solutions, pour une vision du monde fraîche, exempte de préjugés et permettant de déterminer les voies de la solution du problème, compte tenu des intérêts légitimes du peuple afghan, de ses amis et de ses voisins.

Le système global de sécurité internationale nous offrirait ainsi les clefs de nombreuses serrures complexes.

En mettant hors la loi, comme la plupart des Etats, le terrorisme sous toutes ses formes, nous sommes prêts à apporter et apportons déjà notre contribution à la lutte contre ce fléau. Par un homme lucide ne peut s'y résigner. Le terrorisme doit être déraciné sans pitié car il provoque les souffrances et la mort d'innocents. Or, pour lutter plus efficacement contre le terrorisme, force nous

M. Chevardnadzé (URSS)

est d'en rechercher les causes. Il faut garder à l'esprit la nature de ce phénomène odieux : les manifestations de terreur individuelle et collective ont quelquefois pour base la violence employée contre des peuples et des régions entières. L'amélioration de la situation internationale contribuerait grandement à l'éradication du terrorisme.

Le néo-globalisme apparaît comme un obstacle sur le chemin de l'assainissement du climat international. Il entraîne le diktat, l'agression, l'atteinte à l'indépendance des Etats. Il a pour alternative le système global de sécurité.

La course aux armements, les conflits régionaux débouchent inexorablement sur la désintégration de l'économie mondiale. Si les hommes politiques, les futurologues, les experts s'efforcent de présenter un modèle de structure de sécurité dans un monde avec ou sans armes, personne n'est capable de pronostiquer, ne serait-ce qu'approximativement, les conséquences économiques de la situation qui est en train de se créer. Et pourtant, elle porte en elle le germe d'une explosion aussi effroyable qu'une défaillance éventuelle dans les technologies de guerre.

M. Chevardnadzé (URSS)

Aujourd'hui, le militarisme compromet non seulement la survie physique de l'humanité, mais aussi son progrès économique et social. Le coût de la course aux armements devient comparable aux dégâts matériels provoqués par les guerres mondiales du passé. Tout cela élève le désarmement au rang d'un impératif économique également.

Sur la toile de fond d'une économie mondiale marquée par des phénomènes de crise incontrôlables, ressort avec netteté le drainage accru des ressources des économies nationales des pays en développement d'Amérique latine, d'Afrique et d'autres régions.

Au seuil des années 80, les pays en développement, exploités par l'impérialisme, ont été entraînés par ce dernier dans le cercle vicieux du développement par endettement, pour se retrouver finalement dans le noeud coulant d'une dette s'élevant à un trillion de dollars. Il s'agit, au fond, d'un glissement vers la catastrophe économique de régions qui abritent la majeure partie de la population de la terre et où sont concentrés les ressources et les futurs marchés.

Cela nous amène à considérer la sécurité économique comme une composante du système global de sécurité internationale. Une fois ce système mis en place, il sera possible de créer un fonds d'aide aux pays en développement et d'élaborer, sous les auspices des Nations Unies, un programme global de coopération scientifique et technique.

Nous ne concevons pas de système global de sécurité internationale sans des relations larges et confiantes dans le domaine humanitaire.

En nous prononçant résolument pour l'élargissement de la coopération internationale afin de permettre l'exercice des droits politiques, sociaux et individuels de l'homme, nous invitons les uns et les autres à envisager ce problème dans une optique nouvelle et sans idées préconçues. A la réunion de Berne, l'Union soviétique a proposé, en particulier, d'oeuvrer pour que tous les Etats alignent leur législation nationale en matière de problèmes humanitaires sur les normes internationales.

Malheureusement, cette même réunion de Berne a fait apparaître une attitude différente, faisant fi de l'entente à laquelle était parvenue la majorité des participants au dialogue : les Etats-Unis d'Amérique ont ainsi torpillé la conclusion d'un accord.

M. Chevardnadzé (URSS)

La voie de la détente est aussi celle d'une ouverture plus large des sociétés, d'une élévation du niveau de l'information objective, des connaissances que les peuples ont de leurs vies respectives, celle du renforcement de la compréhension mutuelle et de l'entente dans les rapports entre eux.

Dans quelque domaine que ce soit des relations internationales, l'Organisation des Nations Unies joue un rôle unique. Sa responsabilité est immense. Aujourd'hui, à l'étape d'une nouvelle consolidation des forces de la paix et de progrès, l'accroissement de l'autorité et du prestige de notre Organisation et de l'efficacité de ses décisions doit être plus que jamais le souci commun de tous ses Membres. L'abnégation dont fait preuve à cet égard M. Pérez de Cuéllar dans ses activités au poste de Secrétaire général de l'ONU, à une époque difficile pour l'Organisation, nous inspire un profond respect, et nous voudrions l'en remercier cordialement.

Les Nations Unies sont sur le point de connaître des changements substantiels. Il est impossible de restructurer les relations entre Etats sans procéder à l'analyse des réalités, qui ont changé. Il est certain que, si le pays qui préside le Mouvement du non-alignement participait sous une forme ou une autre aux travaux du Conseil de sécurité, notre organisation ne pourrait qu'en profiter.

Les récents événements ont une nouvelle fois attiré l'attention sur le fait que le pays qui, jadis, avait proposé d'abriter le Siège des Nations Unies, fait preuve maintenant trop souvent d'une grande hostilité à l'égard de cette organisation. Tantôt on claque la porte, en se refusant à remplir ses engagements, comme cela a été le cas avec l'Unesco, tantôt on s'efforce d'accréditer le principe selon lequel seul celui qui a le plus d'argent, ou qui contribue le plus, a raison, tantôt on met des bâtons dans les roues du mécanisme collectif, avec l'idée de pouvoir ainsi le contraindre à fonctionner suivant un programme qui ne serait pas de son fait. Les Etats-Unis se sont fixé pour règle de donner des leçons, de punir et de réserver un traitement arbitraire à l'ensemble de l'Organisation et à ceux de ses Membres qui, pour une raison quelconque, ne leur plaisent pas.

Depuis quelque temps, les Etats Membres de l'ONU se demandent de plus en plus souvent si l'Organisation des Nations Unies peut fonctionner normalement dans un pays dont le gouvernement manque si ouvertement de respect tant à leur égard qu'envers l'Organisation elle-même. Ne devrait-on pas écouter cette

M. Chevardnadzé (URSS)

interrogation? Il serait probablement opportun d'organiser un débat spécial sur de les nombreux problèmes pendants relatifs aux activités de l'ONU.

L'universalité de l'Organisation suppose une progression vers le rapprochement, vers la suppression des forces centrifuges. Dans l'optique du concept de sécurité globale proposé, l'opposition de l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud peut et doit être bannie du vocabulaire politique. C'est ce que propose le socialisme. Quoi qu'affirment ses adversaires, le socialisme milite contre l'affrontement et l'intransigeance dans le secteur qui compte le plus pour l'humanité : celui de l'édification d'un monde solide, jouissant des garanties nécessaires.

Ce système de priorités, nous l'avons adopté également dans nos rapports avec les Etats-Unis d'Amérique.

Cette question a été évoquée ici hier, et je tiens à dire que nous sommes loin de considérer que nos rapports avec les Etats-Unis n'offrent pas de perspectives et ce, d'autant plus que nous éprouvons le plus grand respect pour le peuple américain. Ces derniers temps nous voyons avec encouragement s'esquisser des accords substantiels. La question de la tenue de la rencontre au sommet se pose également en termes réels. Nos affaires pourraient connaître un développement satisfaisant, pour autant que la partie américaine le veuille bien.

Nous sommes des réalistes, qui ne se laissent pas inspirer par l'utopie. A la fin du XIXe siècle, le siècle suivant apparaissait à l'humanité comme une belle époque. Mais la réalité a chassé ces espérances. Aujourd'hui, au seuil du XXIe siècle, la situation objective est devenue telle que le siècle prochain pourrait être le siècle d'or de la science, ou l'ère du gel nucléaire éternel. Les moyens matériels pour la réalisation de ces deux options existent déjà. Reste à savoir quels seront les moyens qui seront mis en oeuvre.

Le danger pour la civilisation est plus qu'évident. D'où la nécessité d'actions concertées responsables afin de prévenir la catastrophe. Nous avons fait notre choix. L'Union soviétique - et je cite à nouveau M. S. Gorbatchev - continuera "à utiliser toute possibilité de dialogue productif afin de progresser vers la limitation et la réduction des armements, le règlement des conflits régionaux et le développement de la coopération internationale dans tous les domaines d'actualité".

A notre avis, il est capital dans nos débats d'avoir toujours à l'esprit l'échelle géographique et temporelle réelle. Certains hommes politiques ont

M. Chevardnadzé (URSS)

recours à des termes tels que cette échelle disparaît en quelque sorte dans l'amas de nébuleuses abstraites. Tout se passe comme s'il s'agissait non pas de la Terre mais d'une quelconque planète étrangère et éloignée. Or la Terre, ce sont les images de nos enfants et petits-enfants, de nos pères et mères, de nos frères et soeurs, de tous ceux et celles qui nous sont proches et chers et qui sont pour chacun d'entre nous le commencement du peuple, de la patrie et de l'humanité.

C'est bien là la seule mesure acceptable des choses. Et il ne convient pas de régler les télescopes politiques comme si l'on ne s'intéressait qu'à la vie sur Mars. Il nous appartient à tous de répondre à une question qui importe également aux uns et aux autres, celle de savoir s'il y aura la vie sur Terre.

Nous aimerions beaucoup y répondre sans hésiter : oui, il en sera ainsi!

Sir Geoffrey HOWE (Royaume-Uni) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je salue votre accession à ce poste prestigieux avec la même cordialité que celle qui préside aux relations entre nos pays, tous deux membres du Commonwealth. J'ai en commun avec vous une certaine expérience du Barreau britannique et je suis sûr que vous montrerez le dévouement, la sagesse et l'objectivité qui, si j'ose dire, sont les caractéristiques de notre profession juridique.

Je me dois également de féliciter votre prédécesseur, qui représente un pays membre de la Communauté européenne. L'ambassadeur de Piniés a fait une remarquable carrière aux Nations Unies, couronnée par sa présidence de la quarantième session anniversaire qui a retenu l'attention du monde entier. Il n'a pas déçu les grands espoirs que nous avions placés en lui.

Je ne peux manquer non plus de rendre hommage à notre Secrétaire général et de lui dire combien je suis heureux de voir sa santé rétablie. Sa modestie et sa patience - qualités que l'on trouve une fois encore tout au long de son rapport annuel - sont un exemple pour tous.

J'ai l'honneur de prendre aujourd'hui la parole au nom de la Communauté européenne et de ses 12 Etats membres.

Il y a 40 ans, le 19 septembre 1946, Sir Winston Churchill, s'exprimait ainsi à propos de l'Europe :

"Il existe des régions immenses où une foule énorme et tremblante d'êtres humains, tourmentés, affamés, apeurés et désorientés regardent, désemparés, leurs cités détruites et leurs foyers en ruines et qui, scrutant les sombres horizons, redoutent d'autres dangers, tyrannies ou horreurs."

Une génération plus tard, l'Europe occidentale devrait se remémorer ces paroles. Elles nous rappellent la force destructrice totale de ce que Churchill, dans un discours prononcé plus tard, décrivait comme

"des querelles nationalistes anciennes et des factions idéologiques modernes qui déchirent et courroucent les populations malheureuses et affamées."

La puissance destructrice que Churchill appelle les "querelles et factions" n'a pas diminué. Voilà pourquoi je tiens à me pencher sur l'expérience plus encourageante de la Communauté européenne. Je dis cela en toute modestie, car au cours de ce siècle, comme souvent dans le passé, nous, Européens, nous sommes

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

crains et méfiés les uns les autres, nous nous sommes combattus et pillés les uns les autres. Cependant, aujourd'hui, 12 pays libres d'Europe occidentale peuvent s'adresser au monde d'une seule voix, et ce, avec la conviction que nous ne nous attaquerons plus jamais les uns les autres.

La Communauté est une entreprise ambitieuse. Les décisions prises au sein de notre Communauté peuvent changer les législations de tous nos pays. Elles concernent la vie de tous nos citoyens. Bien sûr, il nous faut parfois du temps pour se mettre d'accord, mais nous sommes convaincus que d'autres pays pourraient bénéficier de la même stabilité et de la même confiance que celles que nous avons instaurées en Europe depuis 1945. Cette confiance mutuelle nous a permis de renforcer notre force politique et économique conjointe. Nous sommes résolus à oeuvrer ensemble pour faire progresser nos intérêts. Qu'il n'y ait aucun doute à ce sujet : un défi lancé à l'un d'entre nous est un défi lancé à tous, qu'il s'adresse à nos libertés, à nos intérêts, à nos droits ou à notre bien-être, qu'il soit lancé par des terroristes ou des trafiquants de drogues, par des dictateurs au petit pied ou par des tyrans.

L'année dernière, mon prédécesseur, Jacques Poos, ministre des affaires étrangères du Luxembourg, a pris la parole devant cette Assemblée en tant que représentant des dix Etats membres de la Communauté européenne. J'ai le privilège de m'adresser à vous au nom de 12 Etats membres, puisque la Communauté a depuis accueilli deux nouveaux membres : l'Espagne et le Portugal. Par leur accession, ils ajoutent deux nouveaux fils de culture et d'histoire européennes à une trame toujours plus large. Entre-temps, la construction de l'Europe se poursuit. Nous procédons à la ratification des dispositions d'un nouveau traité sur la coopération étrangère. D'ici à la fin de 1992, nous aurons brisé toutes les barrières qui continuent de diviser la Communauté; ainsi entre Aberdeen et Athènes, Copenhague et Cadix, les biens, les services, les capitaux et, plus important encore, les personnes peuvent circuler librement.

Notre Communauté a appris à travailler ensemble dans les affaires intérieures. Elle constitue à présent le bloc commercial le plus grand du monde. A titre individuel, nous avons apporté des contributions énormes aux affaires mondiales; ensemble, notre contribution n'en sera que plus importante. Les principes de la Charte des Nations Unies ont toujours été les fondements de notre Communauté. Nous sommes convaincus que par notre histoire, il nous incombe la

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

responsabilité toute particulière d'oeuvrer pour ces principes et pour promouvoir dans le monde l'idéal du dialogue et de la coopération pacifique, qui a si bien servi les Etats membres.

Cependant, l'Europe, au sens le plus large, demeure divisée. Il y a 25 ans le mur de Berlin a jeté une ombre entre l'Est et l'Ouest. Les fils barbelés et le béton ont séparé des voisins et des familles. Ces divisions établies par des hommes nous obligent en tant qu'Européens à chercher la réconciliation et le rétablissement de la confiance entre nations. Notre histoire et notre culture communes nous portent à croire que nous réussirons.

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

L'accident de Tchernobyl, dont vient de parler le Ministre soviétique des affaires étrangères, a donné une nouvelle dimension aux échanges entre l'Est et l'Ouest. Espérons que l'on tirera les leçons qu'il convient de cet accident. Comme l'a dit Martin Luther King Jr, dans un autre contexte :

"Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères ou nous périrons ensemble comme des idiots."

Pour nous, en Europe, comme pour le reste du monde, il est indispensable que de meilleures relations entre les deux superpuissances s'établissent. Nous nous félicitons de la réunion au sommet de novembre dernier à Genève entre le président Reagan et le secrétaire général Gorbatchev. Nous partageons l'espoir général qu'il y aura une autre réunion au sommet cette année. Cette perspective a déjà encouragé les deux parties à avancer des propositions importantes. C'est pourquoi nous regrettons beaucoup que l'arrestation à Moscou d'un journaliste américain respecté soit venue assombrir ces espoirs. Nous espérons que ce problème sera bientôt résolu.

L'une des priorités des négociations de Genève est la prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. L'autre priorité urgente est de réduire substantiellement les forces stratégiques et de moyenne portée des Etats-Unis et de l'Union soviétique. Nous sommes convaincus que les Etats-Unis, l'Union soviétique et l'Europe peuvent faire des progrès considérables sur la voie du désarmement sans compromettre pour autant leur sécurité. Il est souhaitable et même indispensable de parvenir sous peu à un accord sur l'élimination à l'échelle mondiale des armes chimiques.

Même si l'objectif du désarmement général et complet ne peut être réalisé que progressivement, il n'en demeure pas moins notre objectif ultime. Toutefois, des accords n'auront de valeur durable que s'ils sont justes, équilibrés et vérifiables. En outre, si l'on veut que la confiance augmente, les accords en vigueur sur le contrôle des armements doivent être respectés par toutes les parties. Nous abordons une période critique où se présente la possibilité de prendre des décisions importantes. Les générations futures ne pardonneront pas l'échec.

Les négociations sur le contrôle des armements et le désarmement ne sont qu'une partie de l'ensemble des relations entre l'Est et l'Ouest. Il est

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

nécessaire de prendre des mesures pratiques pour surmonter la tension et les divisions qui sont cause du haut niveau des armements.

Voilà pourquoi l'Acte final d'Helsinki est tellement important. Il est essentiel au maintien de bonnes relations Est-Ouest que tous les engagements d'Helsinki soient respectés. Nous comptons sur tous les participants au processus de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) pour qu'il en soit ainsi. A la réunion de suivi de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe à Vienne, nous insisterons pour que l'on prenne des mesures qui soient visibles et compréhensibles pour tout un chacun.

Les Douze se félicitent vivement du succès obtenu à la Conférence de Stockholm le week-end dernier. L'accord auquel on est parvenu à cette conférence constitue un pas significatif vers la réduction du risque de guerre en Europe et vers l'instauration d'une plus grande confiance entre l'Est et l'Ouest. Les Douze, qui ont beaucoup contribué à ce résultat, s'efforceront de bâtir sur cette base, tant dans le domaine du contrôle des armements que dans le domaine plus large de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Bien que l'Afghanistan et le Cambodge soient deux pays très éloignés du nôtre, les interventions de l'extérieur auxquelles on s'y livre symbolisent un grand nombre des problèmes auxquels nous faisons face dans nos relations Est-Ouest et dans nos efforts pour aboutir à une plus grande stabilité dans le monde en général. En Afghanistan, en particulier, on peut retirer quelques petits détachements de troupes soviétiques mais il y restera encore plus de 110 000 soldats soviétiques.

Des dizaines de milliers de citoyens afghans ont trouvé la mort du fait de l'occupation soviétique. Ce sont des vies perdues à jamais. Quatre millions d'hommes ont cherché refuge en dehors de leur pays. Beaucoup d'entre eux ont été recueillis au Pakistan, qui s'est attiré ainsi de nombreuses attaques lancées à partir de l'Afghanistan dans sa région frontalière.

Parlant un instant en tant que ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni, je ne peux m'empêcher de remarquer que c'est dans ce contexte que le Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique a dit que "le moment est venu d'appeler les choses par leur nom". Je ne puis m'empêcher d'exprimer mon étonnement et ma surprise en entendant les événements que je viens de décrire,

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

événements qui se sont déroulés au cours de ces six dernières années en Afghanistan, décrits par le Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique comme "une révolution nationale, démocratique". Si c'est là le point de vue de l'Union soviétique, c'est en tout cas un point de vue que le reste du monde ne saurait partager.

Les principes que nous recherchons sont ceux sur lesquels doit se fonder une solution. A de nombreuses reprises, l'Assemblée les a approuvés à une très forte majorité. L'Union soviétique doit appliquer ces principes, retirer toutes ses troupes de l'Afghanistan et convenir sans délai d'un calendrier acceptable. Nous appuyons les efforts du Secrétaire général des Nations Unies pour résoudre le conflit. Seul le succès de ces efforts, et le plus tôt possible, peut éviter d'autres souffrances.

Peu de régions du monde ont souffert davantage que le Moyen-Orient des anciennes querelles et des factions modernes dont a parlé Churchill. Notre attitude n'a pas changé : nous conseillons le dialogue et la coopération. Il n'y a pas de solutions militaires aux conflits du Moyen-Orient ou de l'Afrique du Nord.

Ce n'est que par la négociation que l'on aboutira à un règlement juste, durable et global du différend arabo-israélien. Nous sommes encouragés par l'accord entre l'Egypte et Israël sur Taka. Nous avons fait connaître nos vues à de nombreuses reprises, et nous les maintenons. Une conférence internationale pourrait apporter une contribution importante, s'il était possible de diminuer l'écart qui sépare les parties et si celles-ci pouvaient se mettre d'accord sur le principe et la nature d'une telle conférence.

Toutes les parties doivent accepter clairement et sans équivoque deux principes : le droit à l'existence et à la sécurité de tous les Etats de la région, y compris Israël, ainsi que le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, avec tout ce que cela implique. Nous en appelons aux parties intéressées, à savoir les Etats arabes, Israël et le peuple palestinien, pour qu'elles ouvrent la porte à la paix en reconnaissant leurs droits respectifs.

A titre individuel et collectif, les Douze apportent leur contribution au développement dans les territoires occupés. Nous demandons instamment à Israël, en attendant son retrait conformément à la résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité, de s'acquitter scrupuleusement de ses obligations en tant que puissance

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

occupante et d'atténuer les restrictions qu'il impose aux activités politiques et au développement économique. Cependant, de telles mesures doivent constituer un prélude à de véritables négociations de paix et non s'y substituer.

Il y a six ans ce mois-ci qu'éclatait le conflit entre l'Iran et l'Iraq. Ce conflit a fait plus d'un demi-million de victimes et il a entraîné des dommages considérables pour les deux pays. Il est une source de grande inquiétude pour les Etats voisins du Golfe, qui ont notre sympathie. Nous avons condamné sans réserve le recours aux armes chimiques et les attaques de plus en plus nombreuses perpétrées par les deux parties sur les bâtiments croisant dans les eaux du Golfe. Les deux pays devraient se demander à quoi peut bien servir la poursuite de ce conflit. Nous en déplorerions vivement une nouvelle escalade.

Les deux parties devraient reconnaître également que seule la négociation peut mettre fin à ce conflit. La résolution 582 (1986) du Conseil de sécurité constitue la meilleure base pour un règlement négocié de ce genre. Nous incitons l'Iran et l'Iraq à convenir d'un cessez-le-feu immédiat et à rechercher une solution pacifique honorable de leurs différends, en coopérant pleinement avec le Secrétaire général dans l'exercice de ses bons offices.

Au Sahara occidental également, nous faisons appel aux parties pour qu'elles répondent de manière positive aux efforts du Secrétaire général en vue de trouver une solution pacifique.

Les Nations Unies accomplissent une oeuvre vitale en s'efforçant de préserver la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Liban. Nous regrettons les incidents récents qui ont fait surgir de nouveaux obstacles dans la voie de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL). Nous exprimons notre sympathie aux victimes de ces incidents. Nous voudrions souligner l'urgence et l'importance de mesures qui permettraient à la Force de s'acquitter de sa mission, efficacement et en sécurité. Les événements récents ont montré à quel point la situation actuelle était devenue intolérable.

Je me tourne maintenant vers le problème de Chypre qui, après tant d'années, est toujours une question importante et un sujet de préoccupation internationale. L'île demeure tragiquement divisée. Les Douze réaffirment leur soutien vigoureux à l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité de Chypre, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies. Nous nous en tenons pleinement à nos déclarations antérieures.

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

Nous rejetons particulièrement toute action tendant à établir un Etat indépendant dans l'île de Chypre. Comme nous l'avons dit clairement à de nombreuses reprises, nous appuyons le Secrétaire général dans sa mission de bons offices visant à trouver une solution juste et viable à ce problème. Nous demandons à toutes les parties intéressées de coopérer avec lui et d'éviter toute démarche qui rendrait sa tâche plus difficile.

En Afrique du Sud, les Douze se sont efforcés de promouvoir le dialogue national authentique qui est si manifestement nécessaire de toute urgence s'il faut trouver une solution pacifique aux problèmes du pays. La politique de l'Afrique du Sud affecte également ses voisins. Nous avons vigoureusement condamné ses incursions armées dans les pays voisins. Ces raids armés ne doivent pas se reproduire.*

* M. Bin Abdullah (Oman), vice-président, assume la présidence.

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

Les Douze n'ont cessé de répéter qu'ils sont révoltés par l'apartheid leur fait horreur. Nous avons demandé que celui-ci soit aboli. Nous rejetons vigoureusement une philosophie qui dénie toute chance ou toute liberté à un enfant et qui accorde les droits et les privilèges fondamentaux à un autre, et ce en se fondant uniquement sur la couleur de sa peau. Un tel système ne peut qu'engendrer la haine et la violence. Il y a eu des réformes en Afrique du Sud, mais elles sont trop peu nombreuses et leurs effets sont trop lents pour que la vague d'amertume et les effusions de sang puissent être enrayerées dans le pays. L'état d'urgence actuellement en vigueur a amené la désolation dans les foyers de plusieurs milliers de personnes emprisonnées sans jugement. Cela ne fait que diminuer les perspectives d'un changement politique au lieu de les améliorer.

La violence ne mettra pas un terme à l'apartheid. Au lieu de cela, il convient de créer les conditions propices à l'ouverture d'un dialogue. Cependant, le dialogue est impossible tant que les dirigeants noirs demeureront en prison ou en détention et que les organisations noires seront proscrites. C'est pour cette raison que les Douze ne cessent de prier le Gouvernement sud-africain de libérer sans condition Nelson Mandela et les autres prisonniers politiques et de lever l'interdiction qui frappe l'African National Congress, le Pan Africanist Congress of Azania et les autres partis politiques.

En septembre 1985, les pays de la Communauté européenne sont convenus d'une série de mesures - dont certaines restrictives et d'autres positives - susceptibles de faire comprendre au Gouvernement sud-africain qu'il doit inévitablement s'astreindre à des réformes fondamentales. En juin dernier, à La Haye, le Conseil européen a décidé d'adopter des mesures supplémentaires. C'est pour cette raison que les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze m'ont chargé d'une mission en Afrique australe. Au cours des deux visites que j'ai faites dans la région en juillet dernier, je me suis efforcé d'expliquer la politique des Douze aux pays voisins de l'Afrique du Sud, de faire part au Gouvernement sud-africain de notre profonde inquiétude et de le convaincre de la nécessité de prendre des mesures propres à encourager une solution pacifique négociée.

Devant l'absence de tout progrès à cet égard et après avoir consulté les pays occidentaux industrialisés les plus importants, les Douze sont convenus la semaine dernière, à Bruxelles, d'interdire les nouveaux investissements en Afrique du Sud

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

et les importations de fer, d'acier et de pièces d'or en provenance d'Afrique du Sud. Ces mesures représentent un effort supplémentaire tenté pour renforcer les mesures que nous avons prises l'année dernière, qui comprenaient l'interdiction de toutes les exportations vers l'Afrique du Sud et de toutes les importations en provenance de l'Afrique du Sud d'armes et de matériel paramilitaire, l'interdiction des exportations de pétrole et l'interdiction d'établir tous nouveaux liens de coopération dans le domaine nucléaire.

En outre, nous sommes en train de mettre en application un programme européen concerté d'aide aux victimes de l'apartheid, à titre individuel comme à titre collectif. Nous aidons ceux qui ont été arrêtés du fait de l'état d'urgence et nous mettons un accent tout particulier sur les programmes de formation et d'éducation destinés aux Sud-Africains noirs. Nous aidons également les voisins de l'Afrique du Sud en ce qui concerne, par exemple, l'amélioration de l'infrastructure en matière de transports dans la région.

Nous soutiendrons nos efforts dans tous ces domaines et ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour promouvoir un changement urgent et pacifique.

Le temps fait défaut. Nous demandons au Gouvernement sud-africain de se tourner vers l'avenir et d'accepter le fait qu'un changement fondamental est inévitable. Le Gouvernement sud-africain a pris clairement conscience du défi démographique et économique auquel il doit faire face. Les dirigeants blancs de l'Afrique du Sud sèment le vent. Si des négociations sincères ne commencent pas aujourd'hui, leurs propres enfants récolteront la tempête.

Le Gouvernement sud-africain assume également une lourde responsabilité en Namibie. L'année dernière, il a mis en place un prétendu "Gouvernement intérimaire d'unité nationale", qui n'a aucun statut de quelque ordre que ce soit aux termes du plan des Nations Unies. Nous ne pouvons accepter aucune initiative prise unilatéralement par l'Afrique du Sud pour transférer le pouvoir en Namibie. Nous demandons instamment au Gouvernement sud-africain de mettre en oeuvre le plan des Nations Unies sans plus tarder.

L'Amérique centrale est une autre région où la force armée ne résoudra rien. Le dialogue et la négociation pacifique offrent la seule voie. Une solution politique revêt la plus haute importance, et doit provenir de la région elle-même. Nous appuyons le processus de paix de Contadora, qui représente un pas important

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

dans la bonne direction. Mais toutes les parties intéressées doivent faire de nouveaux efforts pour réduire les tensions régionales. En novembre dernier, à Luxembourg, nous avons établi un dialogue politique avec l'Amérique centrale pour mettre en valeur notre soutien actif à ce processus, dans l'intérêt de la stabilité et de la démocratie pluraliste. Nous avons également signé un accord de coopération. Nous réitérons notre intention d'accroître, de façon substantielle, notre aide à la région afin d'encourager la coopération et le développement économique régionaux.

Au nom du Royaume-Uni, je ferai distribuer une communication nationale séparée, document A/41/636, sur les Falklands.

Quant à l'ensemble de la région de l'Amérique latine, nous avons été encouragés par la persistance de la consolidation de la démocratie dans la plupart des pays d'Amérique du Sud. Nous espérons que ce processus se poursuivra dans toute la région. Mais il existe de toute évidence des problèmes dans certains pays. Nous avons exprimé clairement notre inquiétude toute particulière devant les violations des droits de l'homme et la poursuite de la violence au Chili. Le Gouvernement chilien a réimposé l'état de siège à la suite de la tentative d'assassinat du général Pinochet. C'est avec une profonde inquiétude que nous suivons l'évolution de la situation au Chili. Nous exprimons à nouveau l'espoir que le Gouvernement chilien libérera immédiatement les prisonniers politiques et entamera, sans délai, un dialogue avec l'opposition démocratique quant au rétablissement pacifique de la démocratie.

Les violations des droits de l'homme au Chili et en Afrique du Sud ne sont en aucun cas uniques. Notre Assemblée ne peut rester indifférente face aux violations systématiques des libertés individuelles, à la tyrannie, à l'oppression et à la violence aveugle qui persistent dans de nombreux pays et devant le fait que la faim, la maladie et le manque de possibilités privent tant de personnes de leurs droits économiques et sociaux les plus fondamentaux.

Le 21 juillet 1986, nous avons publié une déclaration exposant nos principes dans ce domaine, qui met en relief la grande priorité que nous accordons aux droits de l'homme dans nos relations internationales. Notre Assemblée a établi des normes bien définies - dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans d'autres instruments internationaux. Nous recherchons le respect universel de ces

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

instruments. Voilà pourquoi nos peuples attendent de nous autre chose que des discours. Nous attachons donc une importance particulière au maintien et au renforcement des mécanismes établis par les Nations Unies pour la protection des droits de l'homme.

Le fléau du terrorisme international a rendu la vie moderne encore plus précaire. En son nom, des personnes innocentes ont été tuées dans des aéroports, des centres commerciaux et des rues encombrées de monde. Nous condamnons résolument les attaques lâches telles que le détournement d'avion à Karachi et les atrocités récentes à Istanbul et à Paris, qui n'aident en rien les causes politiques dont leurs auteurs se disent partisans. Nous sommes encore plus horrifiés lorsque des Etats souverains donnent leur soutien - qu'il soit moral ou matériel - aux terroristes. Cette année, nous avons pris certaines mesures destinées à décourager le terrorisme étatique, notamment dans le cas de la Libye. Un pays qui donne son soutien au terrorisme ne peut s'attendre à entretenir des relations normales avec les Douze. Nous sommes résolus à faire plus encore, et une réunion ministérielle des Douze aura lieu le 25 septembre pour étudier de nouvelles mesures. Nous ne tolérerons pas une telle conduite de la part de gouvernements censés être responsables.

Le problème de la drogue exige également un effort collectif immédiat. L'étendue du trafic international de la drogue est telle à présent qu'elle menace de saper des sociétés entières. Une coopération internationale étroite est indispensable pour venir à bout de ce commerce néfaste. Nous jouerons notre rôle à la Conférence mondiale de Vienne en juin prochain - heureuse initiative de la part du Secrétaire général.

Les questions économiques ont été au centre du développement de la Communauté européenne. Canalisant 20 p. 100 du commerce mondial, celle-ci est maintenant le plus important groupement de commerce du monde. Nous sommes le plus grand importateur mondial, notamment de produits en provenance des pays en développement, qui se sont chiffrés à 105 milliards de dollars en 1985. Nos 320 millions de citoyens sont liés à quelque 400 millions de personnes en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique par des accords en matière d'échanges commerciaux et d'assistance conclus avec les pays de ces régions. Nous formons le plus grand groupement mondial de donateurs d'aide. Ce poids économique nous confère certaines

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

responsabilités vis-à-vis des systèmes commerciaux mondiaux, responsabilités que nous prenons très au sérieux.

Depuis la seconde guerre mondiale, la croissance du commerce mondial a été encouragée par le démantèlement progressif des barrières douanières qui existaient entre les deux guerres mondiales; néanmoins, le système commercial mondial connaît des tensions. De vieilles industries traditionnelles du monde occidental ont vu leur nombre diminuer sensiblement à mesure que les pays nouvellement industrialisés prenaient l'avantage sur celles-ci, ce qui a entraîné de douloureuses mutations sociales pour nombre de personnes concernées. Les pressions en faveur du contrôle des importations se sont intensifiées. Elles semblent constituer des solutions faciles, ce qui est faux en réalité.

Le protectionnisme pénalise avant tout les pays en développement en limitant leur accès aux principaux marchés des pays développés. Dans les pays développés eux-mêmes, le protectionnisme pénalise les consommateurs par l'augmentation des prix et la limitation des choix, et les exportateurs par l'augmentation de leurs coûts de production.

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

Le protectionnisme va à l'encontre du but recherché. Une spirale de mesures protectionnistes de représailles aurait des incidences désastreuses sur le commerce mondial, notamment pour le tiers monde. N'oublions jamais que le commerce favorise la croissance.

Les parties contractantes du GATT viennent de terminer leur réunion ministérielle à Punta del Este et un accord important est intervenu pour organiser une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales. La communauté a beaucoup travaillé à son succès. Les négociations commerciales multilatérales répondent à un double souci : renouveler le système du GATT, en le mettant à jour pour qu'il corresponde aux réalités du commerce mondial, et poursuivre la libéralisation du commerce en permettant à certains pays de faire, au niveau multilatéral, des concessions qu'ils pourraient difficilement accorder au niveau bilatéral. Si nous partageons tous la charge de l'adaptation, nous en réduirons le poids. Nous sommes pleinement engagés dans ce processus.

On se demandera peut-être ce que fait la communauté internationale pour mettre en pratique ces admirables principes. Je citerai brièvement deux exemples. Tout d'abord, dans le domaine des textiles, la communauté est parvenue à un degré remarquable de restructuration. La communauté se félicite de ce que le nouvel accord multifibres conclu en juillet prévoit l'application des règles du GATT relatives au commerce des textiles comme objectif final et appelle tous les participants à coopérer en vue d'une libéralisation progressive du commerce du textile. La communauté a également fermement soutenu le traitement particulièrement favorable que le nouvel accord multifibres accorde aux pays les moins développés.

En second lieu, il y a l'agriculture. Il s'agit là d'un problème politique majeur qui doit être abordé d'urgence. On a assisté au cours des 10 dernières années à une révolution dans le domaine de la production alimentaire. De nouvelles techniques ont permis la fabrication de nouveaux engrais, l'amélioration de la nourriture du bétail, de nouveaux types de céréales et de riz, un stockage plus efficace. L'Inde exporte actuellement des produits alimentaires. La Chine a pratiquement atteint l'autosuffisance. Ce sont là des exemples de réussite qui servent d'inspiration à ceux qui luttent pour parvenir à surmonter les pénuries alimentaires.

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

Mais deux "plus" peuvent toutefois valoir "un moins". Une abondance alimentaire dans certains pays peut aggraver les pénuries alimentaires dans d'autres pays. Les producteurs qui pratiquent des prix élevés risquent d'amener les producteurs plus pauvres à réduire les leurs. Il en résulte un paradoxe tragique, à savoir que même à une époque d'abondance la famine persiste. En attendant, les conflits commerciaux se transforment en conflits politiques, à mesure que les pays rivalisent pour subventionner leurs exportations de produits alimentaires et écouler leurs excédents sans cesse croissants.

Nous devons dès à présent nous attaquer à ces problèmes. Tout en reconnaissant l'importance de l'agriculture pour le bien-être des communautés rurales, le Sommet de Tokyo a reconnu la nécessité de "réorienter les politiques et d'adapter la structure de la production agricole face à la demande mondiale". La communauté s'y est engagée. Des chefs d'Etat ont reconnu, lors du Conseil européen qui s'est tenu à La Haye au mois de juin, qu'"une meilleure maîtrise de la production totale doit être assurée pour que cette production soit mieux adaptée à la situation du marché". Cette responsabilité n'incombe pas à un pays ou à un groupe de pays. Il s'agit d'un problème mondial, et que nous ne pouvons aborder - pour reprendre les termes de la déclaration de Tokyo - que par la voie de la coopération. La semaine dernière, les ministres sont convenus de lancer dans le cadre du GATT un nouveau cycle de négociations comprenant des négociations sur l'agriculture. Nous n'avons pas de tâche plus importante que d'en assurer le succès.

Le Sommet de Tokyo a également fourni une occasion importante pour réexaminer les progrès accomplis en ce qui concerne le problème de la dette. Les sessions annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale ne remontent qu'à une semaine. C'est pourquoi je serai bref à ce sujet.

D'importants changements se sont produits au cours de l'année dernière. Bien que le redressement international en soit à sa quatrième année, l'environnement économique international demeure précaire. La croissance continue à se faire sentir de manière inégale dans le monde et les taux de croissance restent inférieurs à ce que nous souhaiterions. La baisse des taux d'intérêt constitue pour nous tous un facteur positif même si en termes réels ils restent élevés par rapport à ce qu'ils étaient par le passé. La baisse des prix du pétrole profite à

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

un grand nombre mais en affecte très gravement d'autres, et les prix des produits de base restent généralement bas. De nombreux pays débiteurs ont mis au point des programmes d'ajustement courageux. La plupart des pays industrialisés ont réduit le déséquilibre enregistré au début des années 80, ce qui a aggravé les difficultés auxquelles sont confrontés les pays débiteurs.

La charge de la dette reste élevée pour un certain nombre de pays. La communauté appuie pleinement l'initiative des Etats-Unis consistant à assurer une croissance soutenue, destinée à satisfaire les aspirations légitimes des pays débiteurs à une croissance rendue possible par des ajustements structurels et par une libéralisation économique assortie du financement extérieur nécessaire. Pour dire les choses familièrement, elle reconnaît que nous sommes tous dans le même bateau. Ceux qui ont escompté des résultats immédiats avaient mal compris cette initiative et la complexité du problème. Mais beaucoup a été réalisé. La Banque mondiale a augmenté ses prêts. Le Fonds monétaire et la Banque mondiale travaillent en coopération plus étroite. Et au cours des récentes semaines, ils ont fait preuve d'une attitude souple et pleine d'imagination à l'égard des problèmes très délicats auxquels sont confrontés les pays producteurs de pétrole.

La diminution des courants de ressources financières a fait l'objet de nombreuses critiques. C'est peut-être vrai pour les banques à court terme. Cette situation reflète en partie la baisse des demandes de prêts à court terme. Mais les banques ont un rôle capital à jouer pour appuyer l'initiative prise par les Etats-Unis. Nous sommes convaincus qu'elles sauront relever le défi. Pour leur part, les pays créanciers répondent à la nécessité d'assurer un financement approprié en vue d'un ajustement par le rééchelonnement de la dette au Club de Paris; de nouveaux crédits à l'exportation, de nouveaux programmes d'aide et un soutien des organisations monétaires internationales. Les Douze appuieront l'augmentation générale du capital pour la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) en temps voulu, et ils se félicitent des progrès réalisés en vue de reconstituer les ressources de l'Association internationale de développement (IDA) d'un montant de 12 millions de dollars américains pour venir en aide aux pays les plus pauvres.

Les problèmes de l'Afrique présentent une acuité particulière. Comme cela a été reconnu lors de la session extraordinaire qui s'est tenue en mai, de nombreux

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

pays doivent faire face à des problèmes économiques graves. Mais les catastrophes naturelles telles que la sécheresse et les désordres créés par l'homme, comme la guerre civile, ont sérieusement aggravé ces problèmes. Nous exprimons toute notre sympathie au peuple du Cameroun qui a souffert de l'effroyable catastrophe naturelle du lac Nyos.

Au cours de la session extraordinaire, les pays africains ont reconnu le rôle qu'ils doivent eux-mêmes jouer. Les pays industrialisés, notamment les Douze, sont convaincus qu'il importe d'augmenter l'aide publique au développement en faveur de l'Afrique, et d'en améliorer la qualité et l'efficacité. Nous maintenons d'importants programmes d'aide bilatéraux et nous contribuons à la création d'agences de développement internationales et régionales. En outre, nous apportons une importante contribution collective par le biais de la troisième Convention de Lomé et d'autres accords d'association et de coopération.

Enfin, cette organisation se trouve confrontée à un problème très sérieux : comment faire face à une crise financière. Au fil des années, un certain nombre de pays ont différé ou n'ont pas versé leurs contributions. Les Douze fournissent collectivement un peu moins de 30 p. 100 du budget des Nations Unies. Nous estimons que tous les Etats doivent remplir leurs obligations légales. Le Secrétaire général a fait preuve de courage en proposant certaines mesures, qui ont été entérinées par l'Assemblée générale lors de la reprise de sa session au printemps, afin de faire face aux problèmes à court terme. Mais d'autres mesures sont nécessaires. Il y a un besoin évident de changer le système afin de créer un plus large consensus sur les questions financières et faire en sorte que certains membres soient plus enclins à assumer leurs obligations financières.

Nous sommes reconnaissants au Groupe des 18 experts de haut niveau pour le travail qu'ils ont accompli. Nous apporterons une contribution positive et constructive à la discussion de leur rapport. Nous appuyons la création d'un nouveau mécanisme pour examiner le programme et le budget qui a été établi afin de veiller à l'efficacité du processus de décision et de contribuer à une plus grande rationalisation et à une plus grande efficacité au sein du système. Nous sommes fermes dans notre soutien à la Charte et à une Organisation des Nations Unies forte et efficace. Une plus grande discipline budgétaire, une coordination accrue, et une adhésion rigoureuse aux priorités ne peuvent que renforcer l'Organisation et assurer à l'avenir sa stabilité et sa force.

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

Comme le prouvera une nouvelle fois cette session, le monde se trouve confronté à de nombreux problèmes très sérieux. Ces problèmes sont trop nombreux pour être mentionnés dans un seul discours et je n'ai pas tenté de le faire. C'est pour cette raison que je diffuse également aujourd'hui un mémorandum qui complète mon discours, et qui décrit notre position sur un certain nombre d'autres points auxquels nous attachons la plus grande importance.

Voltaire faisait un jour remarquer qu'en Inde et en Chine on croit qu'un prophète viendra de l'occident tandis qu'en Europe on s'attend à ce que les sages viennent de l'Orient. La morale de cette histoire est peut-être que nous avons tous quelque chose à apprendre les uns des autres. L'Organisation des Nations Unies est autant un lieu d'écoute que de parole. Et s'il en est ainsi, peut-être trouverons-nous à notre grande surprise que nous pouvons apprendre grâce aux expériences les uns des autres et que nous pourrions bénéficier de la bonne volonté des uns et des autres.

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

J'ai essayé de montrer comment notre expérience de coopération au sein de la Communauté européenne nous a permis de définir nos positions sur certaines questions clefs auxquelles l'Assemblée est confrontée. Bien que leurs objectifs soient ambitieux, je suis convaincu que ces positions sont dans la pratique justes et réalistes. Cette façon de voir les choses, pensons-nous, correspond aux idéaux défendus par cette Organisation. Dans notre quête et notre soutien de la liberté, de la paix, de la justice, de la démocratie et de la prospérité pour l'humanité, tout en offrant notre amitié à ceux qui nous veulent du bien, nous devons continuer à faire notre devoir envers les autres nations moins favorisées que nous. De même, nous devons maintenir et défendre ce que nous avons édifié ensemble.

M. VAYRYNEN (Finlande) (interprétation de l'anglais) : J'aimerais tout d'abord féliciter le Président pour son élection à la tête de la quarante et unième session de l'Assemblée générale. Il met au service de ces hautes fonctions l'expérience et les connaissances exceptionnelles tirées des diverses missions qu'il s'est déjà vu confier. Le Bangladesh est bien connu pour la contribution qu'il apporte depuis bien longtemps au processus de développement, surtout dans les pays les moins développés. Je suis certain que le Président conduira la présente session à une conclusion fructueuse.

Je saisis également cette occasion pour dire toute ma reconnaissance à l'ambassadeur de Piniés, qui s'est distingué à la présidence de la quarantième session de l'Assemblée générale. Comme les orateurs qui m'ont précédé, j'exprime mon admiration pour la façon dont M. de Piniés s'est acquitté de sa tâche.

Les efforts résolus et la direction éclairée du Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, devant la difficile situation internationale décrite dans son rapport, ont le plein appui du Gouvernement finlandais.

Chaque fois que j'ai parlé du haut de cette tribune ces dernières années, j'avais peu de raisons d'être optimiste. Aujourd'hui, en dépit des signes d'amélioration, cette constatation est toujours valable. Le regain de violence dont chaque jour apporte de nouveaux témoignages est tout particulièrement inquiétant. Je crains, si les gouvernements ne respectent pas l'engagement de coopérer efficacement qu'ils ont pris aux termes de la Charte, que nos nobles intentions soient sans effet, que l'affrontement prenne le pas sur la coopération et que la violence prenne le pas sur la négociation.

M. Vayrynen (Finlande)

Pourtant il y a quelques signes prometteurs. Pendant l'année écoulée, nous avons constaté une amélioration encourageante dans le climat des relations Est-Ouest. Les négociations en cours à Genève, tant bilatérales que multilatérales, donnent des raisons d'espérer. Le domaine économique a connu une évolution positive qui, il faut l'espérer, conduira à la relance des négociations sur la coopération et le progrès économiques internationaux.

Mon gouvernement se félicite de la reprise du dialogue entre les deux grandes puissances. Nous avons été particulièrement heureux que lors de leur première rencontre les dirigeants de l'Union soviétique et des Etats-Unis, conscients de la responsabilité particulière qui leur incombe dans le maintien de la paix, se soient accordés à dire qu'une guerre nucléaire ne pouvait pas avoir de vainqueur et qu'elle ne devait donc jamais être déclenchée. Ils ont, ensemble, pris l'engagement de ne pas rechercher la suprématie militaire. Nous espérons que ces principes serviront de fondements solides à la poursuite d'un dialogue débouchant sur des accords concrets. D'ores et déjà, ces principes ont donné une nouvelle impulsion au dialogue sur tout un éventail de problèmes, dans le domaine du désarmement en particulier. Nous espérons que les rencontres à tous les niveaux, notamment au sommet, demeureront une pratique courante dans les relations entre les principales puissances.

Outre les négociations bilatérales entre les deux superpuissances, la Conférence du désarmement, avec l'ordre du jour très large qui est le sien, constitue un important forum de négociations multilatérales. Interdire les armes chimiques, empêcher la guerre nucléaire, limiter les arsenaux nucléaires et prévenir la course aux armements, empêcher en particulier qu'elle s'étende à d'autres milieux, l'espace extra-atmosphérique notamment, demeurent des questions prioritaires inscrites à l'ordre du jour des négociations multilatérales de désarmement. Un accord sur l'interdiction complète des essais serait une importante mesure de désarmement. Nous invitons à la conclusion d'un tel accord et nous appuyons toutes les mesures qui pourraient y conduire, notamment un moratoire sur les essais.

En Europe, des progrès considérables ont été faits dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Les dernières réunions d'experts et les conférences qui ont eu lieu dans les trois domaines

M. Vayrynen (Finlande)

importants couverts par l'Acte final, à savoir les questions de sécurité, les relations économiques et les problèmes humanitaires, ont préparé le terrain au renforcement de la coopération. Les résultats de la Conférence de Stockholm offrent de larges perspectives quant au renforcement de la confiance mutuelle entre les nations européennes et, partant, de la stabilité et de la sécurité de notre continent. Ils témoignent aussi de la volonté indéfectible des 35 Etats participants d'appliquer les dispositions de l'Acte final. La réunion de suivi de Vienne sera une nouvelle occasion d'évaluer le chemin parcouru et de décider de l'orientation future du processus de la CSCE.

L'issue positive de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la situation économique critique en Afrique, tenue en mai, est une autre évolution positive de la coopération internationale ces derniers temps. C'est avec détermination que les Gouvernements africains ont analysé leurs politiques nationales pour adapter leurs économies aux dures réalités internes et externes de l'environnement économique actuel. La communauté internationale a entériné cette nouvelle orientation en adoptant à l'unanimité le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique. Elle a maintenant pour obligation d'appliquer sans réserves ce programme. Pour sa part, la Finlande a déjà entrepris d'incorporer le Programme prioritaire à la politique finlandaise de développement de la coopération avec l'Afrique. Par ailleurs, nous jugeons important que les gouvernements donateurs tiennent compte des besoins financiers qu'implique le Programme prioritaire lorsque seront prises les décisions relatives à la reconstitution des ressources dans les diverses institutions financières internationales.

M. Vayrynen (Finlande)

Les objectifs du Programme prioritaire permettent également d'illustrer l'intépendance des divers aspects du développement économique. Le Programme renforce, en termes concrets, la compréhension de l'intépendance qui existe entre l'environnement, l'utilisation des ressources naturelles et la croissance démographique. La prise de conscience de ces problèmes s'étend. Le Programme prioritaire expose des mesures politiques concrètes à cet égard. Elles devraient et pourraient être appliquées également dans d'autres régions du monde en développement. Mais elles devraient être appuyées et complétées par des ressources externes provenant des pays industrialisés. Cela est particulièrement important à l'heure actuelle, où se poursuit l'application de ces programmes de développement complexes qui exigent de difficiles mesures d'ajustement économique.

Dans le domaine de la coopération économique internationale, les questions qui se prêtent à l'action unilatérale sont de plus en plus rares. Un système commercial multilatéral sans restrictions est d'importance capitale pour le développement économique de tous les pays et en particulier des pays en développement. De l'avis de mon gouvernement, la décision prise à Punta del Este de lancer une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales revêt une importance déterminante.

Ce sera sans aucun doute propice à une amélioration du climat international en matière de politique commerciale. La Finlande envisage les négociations à venir avec confiance et compte que cette nouvelle série de négociations conduira à une plus grande libéralisation du commerce, à la consolidation du système du GATT et à une meilleure action devant l'évolution de la coopération économique internationale et des relations internationales en général.

L'évolution positive qui se produit dans le domaine de la coopération économique internationale et que je viens de mentionner devrait servir de point de départ au progrès qui reste à accomplir en matière de problèmes économiques internationaux importants qui restent en suspens, tels que dans les domaines interdépendants de la monnaie, des finances, de la dette et du commerce. A cet égard, le rôle des Nations Unies dans le domaine économique devrait être précisé. L'idée de convoquer une session ministérielle de l'ECOSOC mérite également qu'on s'y arrête.

J'ai parlé des signes positifs qui existent dans le vaste domaine des relations internationales. Ceux-ci ne modifient pas le tableau général où les

M. Vayrynen (Finlande)

souffrances humaines et le recours à la force sont les traits dominants. Le Gouvernement finlandais rejette fermement le recours à la force dans les relations internationales, sous quelque forme que ce soit. Cela s'applique aux actes des Etats comme à ceux des individus. Les droits de l'homme et les libertés fondamentales continuent d'être violés dans de nombreuses régions du monde. Il est de notre responsabilité à tous de garantir leur respect.

Aujourd'hui, nous sommes les témoins de nouvelles formes de violence internationale, notamment le terrorisme. Les premières pages des journaux ne cessent de décrire des attaques de groupes terroristes qui prétendent agir au nom d'une multitude de causes. Les actes terroristes contre des personnes innocentes doivent être condamnés de la façon la plus ferme.

Une action internationale efficace est indispensable pour prévenir le terrorisme. L'année dernière, l'Assemblée générale a condamné :

"comme criminels tous les actes, méthodes et pratiques de terrorisme, où qu'ils se produisent et quels qu'en soient les auteurs, notamment ceux qui compromettent les relations amicales entre les Etats et la sécurité de ceux-ci". (Résolution 40/61, premier paragraphe du dispositif)

En décembre dernier, le Conseil de sécurité a condamné sans équivoque les prises d'otages et les enlèvements après avoir adopté une Déclaration commune sur le terrorisme international dans laquelle celui-ci condamnait "tous les actes de terrorisme, y compris la prise d'otages" [Résolution 579 (1985)]. La communauté internationale devrait mettre au point de nouveaux moyens adaptés à notre époque pour faire face ensemble aux nouvelles formes de violence. Et nous devons également trouver, en commun, les moyens d'éliminer progressivement les causes de cette violence. En effet, à long terme, cela serait beaucoup plus efficace que de se contenter d'essayer de contenir les éruptions violentes de ces phénomènes sous-jacents.

Je ne peux manquer de mentionner le large éventail d'affrontements politiques et de conflits armés ouverts qui hante des régions de l'Afrique et de l'Asie, ainsi que de l'Amérique centrale et du Moyen-Orient. Nous aurons l'occasion de débattre de ces questions brûlantes au cours des travaux de la session de l'Assemblée générale. Dans cette intervention, je voudrais évoquer deux problèmes - l'Afrique australe et le Moyen-Orient. Les crises qui existent dans ces régions ont pris des proportions critiques et représentent un défi croissant à la communauté mondiale.

M. Vayrynen (Finlande)

La situation en Afrique australe a fait l'objet d'un certain nombre de rencontres internationales importantes au cours des derniers mois. En Afrique du Sud, la vaste majorité de la population est résolue à mettre fin au système inhumain de l'apartheid et à la répression exercée par le régime raciste. La nécessité d'une action internationale concertée pour convaincre le Gouvernement sud-africain d'abandonner le système de l'apartheid est devenue évidente. La Finlande, avec les autres pays nordiques, s'emploie à accroître les pressions économiques et autres exercées sur l'Afrique du Sud. Nous comptons que le Conseil de sécurité prendra une décision rapide pour imposer des sanctions efficaces contre l'Afrique du Sud. Il est de la responsabilité de la communauté mondiale de remédier aux difficultés économiques que l'Afrique du Sud pourrait infliger à ses voisins. Nous lançons un appel à tous les pays afin que ceux-ci renforcent leur aide économique et humanitaire aux Etats de première ligne et leur coopération avec la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC).

La quatorzième session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la Namibie, qui s'est tenue la semaine dernière et à laquelle j'ai présenté la position finlandaise, a amplement et fidèlement démontré que la communauté internationale n'acceptera aucun prétexte pour retarder l'indépendance de la Namibie sur la base de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité.

La situation au Moyen-Orient reste grave. Là encore, une recrudescence de la violence est à craindre. Au cours des derniers mois, nous avons été les témoins d'un certain nombre d'incidents tragiques qui ont fait de nombreuses victimes.

Une paix juste et durable au Moyen-Orient ne peut être obtenue que si les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité, assorties de garanties qui assurent les droits légitimes des Palestiniens, forment la base d'un règlement. Les possibilités de convocation d'une conférence internationale pour parvenir à un règlement global du conflit, avec la participation de toutes les parties intéressées, y compris les Palestiniens et l'OLP, devraient faire l'objet d'un examen attentif.

L'Organisation des Nations Unies et ses opérations de maintien de la paix jouent un rôle vital dans la création de conditions propices à une solution politique. Ces opérations se sont avérées un instrument utile de gestion des crises. Au cours de cette année, la Force intérimaire des Nations Unies au Liban

M. Vayrynen (Finlande)

(FINUL) s'est acquittée de ses devoirs en s'exposant à un danger constant et croissant. Elle opère dans le cadre d'une situation qui se détériore, par suite de l'incapacité des parties en cause de parvenir à un accord sur des arrangements de sécurité dans la zone et de parvenir à une commune perception du rôle de la force au sud du Liban. Cependant, aussi peu satisfaisante que soit la situation actuelle, la Finlande continue de croire au rôle de la FINUL. Nous sommes reconnaissants au Secrétaire général et à son personnel des efforts inlassables qu'ils font pour corriger la situation.

La Charte prévoit un code de conduite international qui lie tous les Etats Membres. La tâche primordiale et principale de l'Organisation des Nations Unies est le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Pour s'acquitter de cette tâche, l'Organisation devrait assumer sa responsabilité vis-à-vis de la sécurité collective, telle qu'elle est prévue par la Charte, et déployer tous les efforts nécessaires pour mettre au point un système plus stable, plus sûr, et plus juste de nations différentes, mais égales et interdépendantes. Les Nations Unies devraient apporter leur assistance dans le règlement des différends et des conflits entre les nations; elles devraient encourager le progrès économique et social et promouvoir les droits de l'homme.

M. Vayrynen (Finlande)

Les temps ont changé et les défis auxquels l'Organisation est confrontée ont sans aucun doute beaucoup augmenté. L'un de ces nouveaux défis les plus graves pour la communauté internationale est la protection de notre environnement commun. La protection de l'environnement devient de plus en plus un problème international. En ce qui concerne mon pays, la Finlande a agi dans sa région pour promouvoir la protection de l'environnement. Parmi les résultats déjà obtenus, on peut mentionner la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière, négociée sous les auspices de la Commission économique pour l'Europe (CEE), et la Convention sur la protection de la mer Baltique. Au cours de la réunion de suivi de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), qui se tiendra prochainement à Vienne, la Finlande proposera la convocation d'une réunion d'experts sur l'environnement.

Cependant, la coopération régionale, tout aussi importante qu'elle soit, ne peut seule répondre à nos besoins. Les efforts déployés par une population mondiale qui s'accroît rapidement pour obtenir des niveaux de plus en plus élevés de consommation matérielle exercent une pression de plus en plus forte sur l'environnement global qui, dans le pire des cas, pourrait conduire à une catastrophe. L'humanité doit prendre cette menace très au sérieux. L'Organisation des Nations Unies devrait nous fournir l'infrastructure nécessaire pour promouvoir une coopération internationale dans ce domaine d'une importance vitale.

Avec les autres pays nordiques, la Finlande examine toutes les voies et tous les moyens de renforcer l'Organisation. Les rapports présentés par le Secrétaire général sur les activités de l'Organisation nous offrent dans ce domaine des orientations précieuses. Notre Organisation est une organisation de nations souveraines dont chacune a un besoin légitime de sécurité et de bien-être. Cependant, c'est également une organisation dont la responsabilité est l'affaire de tous. L'Organisation des Nations Unies est aussi forte ou aussi faible que les Etats Membres souhaitent qu'elle soit.

Dans le contexte de ces aspirations et réalisations communes, la crise financière et administrative actuelle de l'Organisation des Nations Unies semble paradoxale. L'évolution la plus récente est pour nous une source d'inquiétude grave quant aux possibilités de l'Organisation de s'acquitter de sa mission. Comme nous le savons, la viabilité financière de l'Organisation des Nations Unies est

M. Vayrynen (Finlande)

actuellement hypothéquée. Une situation comme celle que nous connaissons aujourd'hui est très regrettable et ne peut être acceptée. La crise financière que connaît l'Organisation des Nations Unies nuit à son autorité et constitue même une atteinte à la Charte.

Nous devons nous efforcer de rétablir la crédibilité et la viabilité financières de l'Organisation des Nations Unies. Le préalable indispensable au redressement de la situation financière est que tous les pays s'acquittent de leurs contributions actuelles ou passées, conformément à la Charte, et ce, intégralement et sans retard.

De plus, nous devons examiner la question de l'efficacité de l'Organisation. Au cours des semaines à venir, l'Assemblée étudiera les recommandations du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau. L'étude faite par le Groupe l'a été par nécessité. Elle fournira, à notre avis, une bonne base pour la poursuite des discussions sur les mesures correctives à long terme qui devront être prises pour promouvoir l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies.

Dans mon intervention, j'ai souligné le rôle unique de l'Organisation des Nations Unies qui est fondé sur la Charte. La Finlande appuie totalement le Secrétaire général lorsqu'il indique dans son rapport que l'Organisation des Nations Unies devrait devenir cette force positive puissante qui est vitale dans les affaires mondiales. Les problèmes complexes d'un monde de plus en plus interdépendant ne peuvent être résolus que par une action multilatérale efficace. C'est le rôle que l'Organisation des Nations Unies devrait rechercher et conserver.

La séance est levée à 13 h 25.